



PROJET :

**Consolidation de l'autonomisation des femmes et des filles
djiboutiennes (FEMFI)**

Convention de délégation n° FED/2019/407-552

Rapport annuel

Période de rapportage : 03/02/2020 – 02/04/2025 (Rapport final)

SOMMAIRE

Sigles et acronymes	3
Fiche signalétique du projet	4
1. Contexte et résumé de l'action	5
2. Objectifs de l'action	10
3. Structure organisationnelle et équipe de gestion du projet	11
4. Résultats de l'action/cadre logique	13
5. Etat d'avancement des activités	19
6. Difficultés rencontrées et mesures prises	26
7. Stratégie de sortie et durabilité	30
8. Coordination du projet	30
9. Communication et visibilité	31
10. Plan de travail	32
11. Rapport financier / exécution financière	40
12. Annexes	40

Sigles et acronymes :

AGR	: Activité génératrice de revenus
BRG	: Bureaux régionaux genre
CASAF	: Centre d'action sociale pour l'autonomisation des femmes
CEPEC	: Caisse populaire d'épargne et de crédit
DJF	: Franc Djiboutien
DUE	: Délégation de l'Union européenne
EUR	: Euro (Devise de l'Union européenne)
FED	: Fonds européen de développement
FEMFI	: Consolidation de l'autonomisation des femmes et des filles djiboutiennes
GBVIMS	: Gender-Based Violence Information Management System
LANAA	: Laboratoire national d'analyse alimentaire
MFF	: Ministère de la femme et de la famille
N/A	: Non applicable
OG	: Observatoire du Genre
OIF	: Organisation internationale de la francophonie
ONG	: Organisation non gouvernementale
PMPP	: Plan de mobilisation des parties prenantes
PNG	: Politique Nationale Genre
RTD	: Radiodiffusion télévision de Djibouti
UE	: Union Européenne
UNDP	: Programme des Nations unies pour le développement
UNFD	: Union Nationale des Femmes Djiboutiennes
UNFPA	: Fonds des Nations unies pour la population
USD	: Dollar Américain
VBG	: Violence basée sur le genre

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET

Titre du projet	Consolidation de l'autonomisation des femmes et des filles djiboutiennes (FEMFI)
Références de l'action	- UE : Convention de contribution de l'Union européenne FED/2019/407-552 - PNUD : DJI10-00120059
Zones cibles	Djibouti : zones périurbaines autour de Djibouti-ville et dans les cinq régions (Ali-Sabieh, Arta, Dikhil, Obock et Tadjourah)
Durée d'exécution	62 mois : 03/02/2020 – 02/04/2025
Budget de l'action	3 548 112 EUR dont 3 400 000 EUR de l'UE ; 98 112 EUR du PNUD et 50 000 EUR de UNFPA
Objectifs de l'action	- Objectif global : Réduire les disparités de genre à Djibouti - Objectif spécifique : Consolider l'autonomisation des femmes et des filles djiboutiennes
Structures d'exécution	PNUD et UNFPA
Partenaires associés à la mise en œuvre	- Ministère de la Femme et de la famille - Ministère de la Santé - Ministère des Affaires Musulmanes et des Biens Waqfs - Ministère des affaires sociales et des solidarités - Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle - Société civile, notamment Union nationale des femmes djiboutiennes (UNFD)
Groupe(s) cible(s)	Les femmes et jeunes filles de Djibouti
Bénéficiaires finaux	Les populations de Djibouti
Résultats escomptés	1. Un programme national d'alphabétisation, des formations et un appui visant l'autonomisation économique des femmes sont mis en place. 2. L'observatoire genre est renforcé. 3. Cinq (5) bâtiments - un par région - sont réhabilités, équipés et dotés de 2 centres d'autonomisation des femmes chacun ; et des services de planification familiale de qualité sont disponibles et utilisés par /es bénéficiaires.

I. CONTEXTE ET RESUME DE L’ACTION

1.1 Contexte de mise en œuvre du projet

Le projet intitulé « Consolidation de l'autonomisation des femmes et des filles djiboutiennes (FEMFI) », financé par l'Union européenne et mis en œuvre conjointement par le PNUD et l'UNFPA, accompagne les efforts du Ministère de la Femme et de la Famille pour répondre aux défis liés à la réalisation de l'égalité de genre à Djibouti.

L'intervention du projet dans les zones périurbaines autour de Djibouti-ville (particulièrement dans les communes de Balbala et Boulaos) ainsi que dans les régions rurales de l'intérieur du pays, à savoir Ali-Sabieh, Arta, Dikhil, Obock et Tadjourah, où les femmes sont confrontées à des niveaux particulièrement élevés de vulnérabilité et d'inégalités.

Lors du lancement du projet, les données sur la pauvreté soulignaient des disparités marquées entre les zones rurales et urbaines, avec plus de 85 % de la population concentrée dans les centres urbains, dont 76 % résidant à Djibouti-ville. Cette tendance demeure relativement stable. Selon les résultats du recensement général de la population de 2024, Djibouti compte 1 066 809 habitants, dont 72,8 % vivent en milieu urbain, principalement dans la capitale, et 27,2 % en zone rurale.

L'analyse des statistiques genre à Djibouti montre l'existence des inégalités entre les sexes. En effet, dans le domaine de l'éducation, 49% des femmes ont déjà été scolarisées contre 66% des hommes. Les femmes vivant en milieu rural (23 %) sont beaucoup moins susceptibles d'avoir déjà été scolarisées que celles des zones urbaines (contre 55 %). Concernant l'alphabétisation, 43 % des femmes âgées de 15 ans et plus savent lire et écrire, contre 63 % des hommes. Au niveau du marché du travail, 33 % des femmes âgées de 15 ans et plus participent à la population active contre 61 % chez les hommes du même groupe d'âge. L'écart entre les sexes en matière de chômage est élevé, puisque le taux de chômage des femmes représente 63% contre 38% chez les hommes du même groupe d'âge.

La multiplicité des mesures prises pour l'autonomisation des femmes n'a pas pour autant favorisé leur accès équitable aux opportunités économiques. De 2010 à 2015, l'augmentation du taux des femmes travaillant dans le secteur informel (de 31,7% à 74,3%), du nombre des femmes bénéficiaires de crédit (de 800 à 12 500) et du volume des crédits (de 57 millions FDJ à 500 millions FDJ) est positive en soi. Ces évolutions n'ont pas abouti au développement des activités économiques des femmes, souvent restées au stade de « génératrices de revenus », peu durables, ni accru leur autonomie financière.

Le projet FEMFI reste aligné sur les priorités de la nouvelle Politique Nationale Genre de Djibouti (2024-2030), dans la quasi-totalité de ses orientations stratégiques énumérées comme suit :

1. Transformer les relations de genre et éliminer les obstacles à l'égalité,
2. Assurer l'autonomisation économique des femmes,
3. Renforcer les capacités des communautés face aux vulnérabilités environnementales,
4. Promouvoir la participation des femmes dans les responsabilités publiques,
5. Atteindre la tolérance zéro pour les violences faites aux femmes,
6. Mettre en place une stratégie de suivi de l'égalité de genre.

Ce projet s'aligne également à la stratégie 2020-2025 de l'UE pour l'égalité entre les hommes et les femmes qui a pour objectifs de mettre fin aux violences commises à l'égard des femmes

et des filles, de combler les écarts hommes-femmes sur le marché du travail, de parvenir à une participation égale dans les différents secteurs de l'économie, de remédier à l'écart de rémunération et de retraite entre les femmes et les hommes, de combler l'écart hommes-femmes en matière de prise en charge des responsabilités familiales et de parvenir à un équilibre hommes-femmes dans la prise de décision et en politique.

Le FEMFI est toujours resté par ailleurs cohérent avec les Cadres successifs de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable, dont notamment les derniers (UNSDCF 2025-2030) en adhérant aux trois priorités stratégiques définies. Premièrement, il contribue à renforcer la bonne gouvernance, la cohésion sociale et l'État de droit (PS 1) en améliorant l'équité, l'efficacité et la redevabilité des institutions et des politiques publiques, soutenues par des données probantes, pour accroître l'attractivité économique du pays au bénéfice de toute la population, en particulier des plus vulnérables. Deuxièmement, il appuie le renforcement du capital humain (PS 2) en garantissant un accès équitable et inclusif aux systèmes de protection sociale et aux services sociaux de base de qualité pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables. Enfin, le projet favorise une économie diversifiée et résiliente (PS 3) en créant des opportunités économiques inclusives et innovantes, renforçant la résilience au changement climatique et aux chocs et promouvant un développement local durable pour toutes les communautés, y compris les plus vulnérables.

La mise en œuvre du projet FEMFI s'est inscrite dans un contexte national dynamique, marqué par une série d'avancées progressives en matière de genre et d'autonomisation des femmes.

En effet, sur la période 2020 – 2024 de la composante II (consolidation de l'autonomisation des femmes et des filles djiboutiennes en particulier sur la planification familiale), de nombreux résultats sont atteints et les effets/impacts ont été significatifs en termes de changement dans l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes filles notamment dans les domaines de la santé de la reproduction - SR -(planning familial), de l'organisation communautaire inclusive qui a conduit à l'émergence d'un leadership féminin au sein des femmes rurales, de l'accès aux services sociaux de base et aux soins de santé primaire à travers des revenus produits par des activités génératrices de revenu (issus des financements des caisses de micro crédits) et également des services offerts par les caisses de santé communautaire auto gérées (mises en place par le programme).

A ce niveau, il convient de considérer les facteurs de vitalité et de pérennité suivants :

- Nombre total de mutuelles communautaires de développement au plan national : 82
- Nombre de mutuelles communautaires en capacité d'assurer la gestion autonome des activités communautaires : 89,4%
- Nombre de mutuelles communautaires disposant des paquets d'activités de sensibilisation aux méthodes modernes en planning familial : 72%
- Nombre de mutuelles communautaires en possession de caisses de santé communautaires mises en œuvre : 77,4%
- Nombre de mutuelles communautaires en possession de caisses de micro-crédits mises en œuvre : 81,4%
- Nombre de femmes et de jeunes filles impactées significativement par les activités d'information, de sensibilisation et de formation dans les 5 régions : 4670
- Plusieurs émissions thématiques sur le planning familial à la RTD en faveur du large public

- Part contributive et taux de pénétration des actions d'information, de sensibilisation et de formation sur le planning familial et la santé de la reproduction du Ministère de la Femme et de la Famille en faveur des femmes rurales dans les 5 régions : 33%
- Nombre de caisses de santé communautaires en capacité d'assurer des soutiens financiers aux femmes et aux jeunes filles pour la facilitation de l'accès aux soins de santé : 50
- Nombre de femmes adhérentes aux caisses de santé communautaires : 1517
- Nombre de femmes et jeunes filles bénéficiaires des soutiens des caisses de santé communautaires dans les 5 régions : 1061
- Nombre de caisses de micro crédits autogérées : 45
- Nombre de femmes bénéficiaires de microcrédits et ayant créé des activités économiques génératrices de revenus : 258

En outre, dès 2020, plusieurs initiatives ont posé les jalons de cet engagement. Le Parlement djiboutien a mis en place, en janvier 2020, un caucus de femmes parlementaires, destiné à renforcer la participation des femmes dans les sphères décisionnelles et à promouvoir l'égalité de genre dans les politiques publiques. Cette même année, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a entraîné une mobilisation particulière en faveur des femmes : des groupes féminins ont fabriqué et distribué plus de 17 500 masques dans les régions d'Ali Sabieh et d'Obock, générant des revenus tout en contribuant à la lutte contre la pandémie.

Parallèlement, le programme Women Entrepreneurs Finance Initiative (WeFi) a été lancé pour appuyer les femmes entrepreneures dans le développement de leurs activités en ligne, avec des formations, des incubations et des soutiens personnalisés, en partenariat avec le Centre de Leadership et d'Entrepreneuriat et la Chambre de commerce.

En 2021, le gouvernement poursuit sur cette lancée avec l'extension des mutuelles communautaires de développement et la création de caisses de microcrédits, destinées à soutenir les initiatives économiques féminines dans les régions de l'intérieur.

En 2022, le contexte institutionnel a connu une avancée stratégique avec l'évaluation de la Politique Nationale Genre 2011–2021, un exercice soutenu par le projet FEMFI. Les résultats de cette évaluation ont mis en lumière l'importance des programmes de renforcement des capacités, d'accès aux TIC, de valorisation des chaînes de valeur, ainsi que l'urgence d'agir sur les enjeux environnementaux liés au genre. Cette même année a également été marquée par la validation de la deuxième édition de l'annuaire statistique sensible au genre et d'une étude sur la révision des lois et règlements en vigueur, avec l'appui de l'UNFPA. Ces documents fournissent une base factuelle pour orienter les futures politiques de genre à Djibouti.

Toujours en 2022, un Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) a été élaboré par le MFF pour un nouveau projet sur la résilience des femmes face à la violence basée sur le genre (VBG), venant ainsi compléter les actions de FEMFI. Dans le même temps, l'Association des Femmes de Tadjourah, avec le soutien de l'OIF, a lancé le projet « Halte aux déchets plastiques », combinant autonomisation économique et protection environnementale, en permettant aux femmes de générer des revenus à partir du recyclage.

L'année 2023 a constitué un tournant décisif avec la formulation de la nouvelle Politique Nationale du Genre 2024–2030. Issue d'une large consultation, elle a été structurée autour de six orientations stratégiques, incluant l'autonomisation économique, la gouvernance égalitaire, la résilience environnementale et la tolérance zéro envers les violences faites aux femmes. Ce processus s'est conclu par la validation de cette nouvelle politique en mai 2023. En parallèle, Djibouti a officiellement lancé sa plateforme nationale GBVIMS, une innovation soutenue par l'UNFPA, qui permet de digitaliser et d'harmoniser la collecte des données sur les cas de VBG, renforçant ainsi la capacité nationale de suivi et de prise en charge. Toujours en 2023, le MFF,

en partenariat avec l'UNFPA, a validé la première stratégie nationale de lutte contre les VBG, y compris les mutilations génitales féminines, consolidant ainsi le socle normatif de la réponse nationale.

Enfin, en 2024 et 2025, plusieurs jalons importants ont été atteints. Le 25 juin 2024, le gouvernement a adopté officiellement la nouvelle Politique Nationale du Genre 2024–2030, alignée sur la Vision 2035, qui consacre l'autonomisation économique des femmes comme un axe stratégique de développement. Le programme FEMFI a poursuivi ses activités, notamment à travers la remise des diplômes à près de 1 000 jeunes femmes formées dans les secteurs de la couture, du bâtiment, du tourisme, des TIC et de la conduite, avec l'appui du PNUD. Par ailleurs, les éditions 2024 et 2025 de la Semaine Nationale de la Solidarité ont valorisé l'autonomisation des femmes rurales, notamment par la distribution de kits de travail et l'inauguration du Centre d'Action Sociale pour l'autonomisation des femmes à Ali-Sabieh.

Les mutuelles communautaires, promues par l'UNFPA en mai 2024, ont continué à jouer un rôle structurant dans l'inclusion financière et la santé reproductive des femmes rurales. En mars 2024, la célébration de la Journée internationale des droits des femmes a mis l'accent sur l'investissement en faveur des femmes, réaffirmant l'engagement national à accélérer le rythme des réformes (famille.gouv.dj, 2024).

Enfin, la coopération Sud-Sud avec la Côte d'Ivoire, initiée par le PNUD et illustrée par la mission d'échange d'octobre 2024, a permis de partager les bonnes pratiques et d'ancrer davantage la politique genre dans une dynamique régionale.

1.2 Résumé de l'action

Intitulé/Numéro	Consolidation de l'autonomisation des femmes et des filles djiboutiennes (FED/2019/407-552)
Convention de contribution de l'Union européenne FED/2019/407-552	62 mois : 03/02/2020 – 02/04/2025
Rapport couvrant la période	Rapport final
Budget total	3 548 112 EUR
Modalités de mise en œuvre	Mise en œuvre UNDP/UNFPA

Le Projet d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à la Protection des Droits des Femmes et des Filles (FEMFI), mis en œuvre entre 2020 et 2025 par le PNUD et le FNUAP, sous la coordination du Ministère de la Femme et de la Famille (MFF) et avec le soutien financier de l'Union européenne, avait pour objectif global de renforcer l'autonomisation économique, sociale et institutionnelle des femmes et jeunes filles à Djibouti. Il s'est principalement déployé dans les zones périurbaines de Djibouti-ville et dans les cinq régions de l'intérieur du pays (Ali-Sabieh, Arta, Dikhil, Obock, Tadjourah), caractérisées par un haut niveau de vulnérabilité et des inégalités de genre persistantes.

Le projet s'est structuré autour de plusieurs axes stratégiques complémentaires :

1. La mise en place d'un programme national d'alphabétisation, des formations et un appui visant l'autonomisation économique des femmes

2. Consolidation de l'Autonomisation des Femmes et des Filles djiboutiennes et en particulier sur la planification familiale (composante II)
3. Le renforcement de l'observatoire genre,
4. La réhabilitation des infrastructures d'autonomisation, et la mise en place des services de planification familiale de qualité

i. Mise en place d'un programme national d'alphabétisation, des formations et un appui visant l'autonomisation économique des femmes

Le FEMFI a d'abord consolidé les bases de l'autonomisation à travers un appui structurant au programme national d'alphabétisation, ciblant principalement les femmes issues des milieux défavorisés. En trois ans, plus de 11 900 femmes ont été enrôlées dans les classes d'alphabétisation, dont 8 206 ont effectivement acquis des compétences fonctionnelles de base, ouvrant la voie à une meilleure participation à la vie économique, sociale et familiale.

Poursuivant cette dynamique, 137 femmes ont bénéficié en 2024 de formations en post-alphabétisation digitale, intégrant à la fois un perfectionnement en français et une initiation aux outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint), ainsi qu'à la rédaction professionnelle. Cette montée en compétences a été complétée par des actions concrètes d'inclusion financière, notamment l'ouverture de comptes CEPEC et de portefeuilles digitaux pour toutes les bénéficiaires et l'attribution de subventions pour 25 d'entre elles afin de leur permettre de lancer ou renforcer des activités génératrices de revenus (AGR).

Sur la base d'une étude approfondie des besoins en compétences menée dès 2021, le projet a conçu un vaste programme de formation professionnelle au bénéfice de 898 jeunes femmes, réparties entre :

- Métiers techniques (logistique, bâtiment, électricité, tourisme, photovoltaïque) ;
- Métiers traditionnels (cuisine, couture, coiffure) ;
- Formations en entrepreneuriat.

L'approche du projet s'est distinguée par une volonté forte de déconstruction des stéréotypes de genre : 149 jeunes filles ont été formées dans des secteurs historiquement masculins, notamment la logistique portuaire, la conduite de véhicules, l'électricité du bâtiment ou encore l'installation de panneaux solaires.

Dans le cadre du projet, des partenariats stratégiques ont été établis avec plusieurs institutions clés, notamment le Centre de Ressources et de Compétences (CRC), le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFOP), le Centre d'Action Sociale pour l'Autonomisation des Femmes (CASAF), et l'Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (ANEFIP). Ces collaborations ont permis de faciliter la mise en place de stages pratiques, l'accompagnement à l'insertion et l'orientation professionnelle des jeunes femmes formées dans le cadre du projet. À ce jour, plus de 100 bénéficiaires ont pu accéder à un emploi, à une activité génératrice de revenus ou à un stage. Parmi elles, 50 jeunes filles formées en couture ont reçu des kits de démarrage et exercent aujourd'hui en autonomie, 40 bénéficiaires formées au CRC ont intégré le marché du travail, et 30 jeunes femmes issues du module de housekeeping ont été inscrites sur la plateforme de l'ANEFIP après une formation complémentaire en compétences comportementales (« soft skills »), et travaillent aujourd'hui de manière occasionnelle ou à temps partiel.

Afin de favoriser une autonomisation économique durable, 47 jeunes filles rurales ont bénéficié d'un appui pour lancer leurs AGR, assorti de formations en entrepreneuriat et d'un financement de démarrage (800 USD par bénéficiaire). Cette approche a permis à certaines bénéficiaires de sortir de la précarité, de renforcer leur autonomie financière et de participer à la dynamisation économique locale.

Dans l'ensemble, 38 AGR étaient encore actives au moment de la clôture du projet, avec des stratégies diversifiées (adaptation saisonnière, crédit-client, réseaux communautaires), tandis que d'autres ont connu moins de réussite faute de motivation, de mécanisme de financement inclusif ou à cause du coût élevé de l'électricité.

Entre 2021 et 2024, le projet FEMFI, en partenariat avec le Ministère de la Femme et de la Famille, a soutenu de manière régulière l'organisation des Journées de la Femme Rurale, devenues un rendez-vous clé pour la valorisation des savoir-faire féminins dans les régions. Ces événements ont permis à des femmes rurales, y compris réfugiées ou en situation de handicap, d'exposer et vendre leurs produits artisanaux et agro-pastoraux dans un cadre structuré.

L'édition 2023, tenue au Bawadi Mall à Djibouti-ville, a rassemblé 35 femmes issues de 7 coopératives, chacune réalisant en moyenne 100 000 FDJ de chiffre d'affaires. En 2024, une nouvelle édition a permis à plusieurs participantes de doubler leurs revenus et de nouer des partenariats commerciaux durables.

Au-delà de l'impact économique, ces foires ont renforcé les chaînes de valeur locales, stimulé la production, amélioré les compétences des exposantes en gestion et marketing et contribué à une meilleure reconnaissance sociale des femmes rurales. Le soutien du FEMFI à ces initiatives incarne une approche intégrée combinant autonomisation économique, inclusion sociale et valorisation du patrimoine culturel.

ii. Consolidation de l'Autonomisation des Femmes et des Filles djiboutiennes et en particulier sur la planification familiale

↳ Région d'Arta

- Nombre de mutuelles : 11
- Activités réalisées : Sensibilisation sur le planning familial, formation des leaders et agents communautaires sur le planning familial, la santé de la reproduction, création de caisses de santé autogérées et caisses de micro-crédit, soutien en santé maternelle et planning familial à travers les caisses de santé, octroi de micro-crédits aux femmes et aux jeunes filles pour améliorer les moyens aux services de santé, création concertation avec les services techniques déconcentrés et suivi :
 - 73% des mutuelles communautaires ont développé des capacités en gestion des activités sociales visant l'égalité du genre.
 - 55% des mutuelles communautaires mettent en œuvre des paquets d'activités en planning familial et SRP
 - 81% des mutuelles communautaires administrent des caisses de santé autogérées

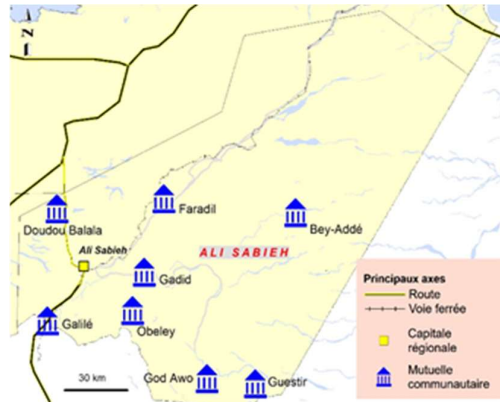


- *81% des mutuelles communautaires administrent des caisses de micro-crédit autogérées*
- Informations, sensibilisation en planning familial : 43 sessions
- Formations des agents communautaires endogènes : 33
- Formation des membres des associations locales d'appui : 22
- Impact informations, sensibilisation et formations en planning familial : 866 femmes
- Sensibilisation du large public de la région à travers les tables rondes diffusées par la Radiodiffusion Télévision de Djibouti (RTD)
- Mesures des principales sources de sensibilisation des femmes sur les pratiques modernes du planning familial : MFF : 36%
- Nombre de Caisses de santé fonctionnelles dans la région : 9
- Montant total des cotisations propres dans les caisses de santé : 1 058 620 DJF
- Nombre d'adhérentes aux caisses de santé : 321 en 2022 et 457 en 2024
- Montant dépensé en soins de santé : 861 000 DJF en 2024
- Nombre de femmes bénéficiaires des dépenses en soins de santé : 91 en 2023
- Types et postes de dépenses : soins primaires (46%), accouchements (24%), funérailles (9%), aides sociales (11%), visites prénatales (4%), dialyse (2%), orthopédie (2%)
- Nombre de Caisses de micro-crédit fonctionnelles : 9
- Nombre de femmes bénéficiaires de micro-crédits : 48
- Principales activités créées : Boutiques, production agricole, élevage, transformations agroalimentaires.

➤ **Région de Dhikil**

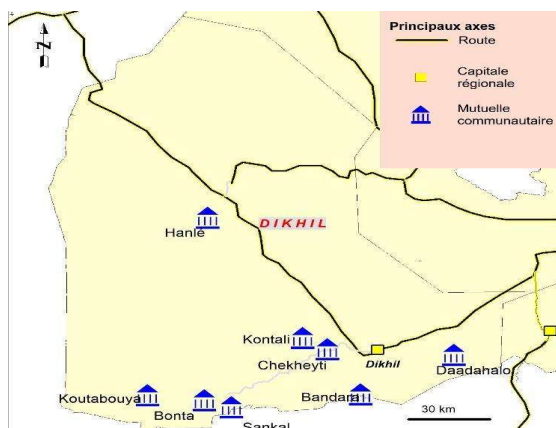
- Nombre de mutuelles : 10
- Activités réalisées : Sensibilisation sur le planning familial, formation des leaders et agents communautaires sur le planning familial, la santé de la reproduction, création de caisses de santé autogérées et caisses de micro-crédit, soutien en santé maternelle et planning familial à travers les caisses de santé, octroi de micro-crédits aux femmes et aux jeunes filles pour améliorer les moyens aux services de santé, création concertation avec les services techniques déconcentrés de la région :
 - *100% des mutuelles communautaires ont développé des capacités en gestion des activités sociales visant l'égalité du genre*
 - *60% des mutuelles communautaires mettent en œuvre des paquets d'activités en planning familial et SRP*
 - *90% des mutuelles communautaires administrent des caisses de santé autogérées*
 - *90% des mutuelles communautaires administrent des caisses de micro-crédit autogérées*
- Informations, sensibilisation et formations en planning familial : 43 sessions
- formations des agents communautaires endogènes : 33

- formation des membres des associations locales d'appui : 22
- Impact informations, sensibilisation et formations en planning familial : 766 femmes
- Sensibilisation du large public de la région à travers les tables rondes diffusées par la Radiodiffusion Télévision de Djibouti (RTD)
- Mesures des principales sources de sensibilisation des femmes sur les pratiques modernes du planning familial : MFF (46%)
- Nombre de caisses de santé fonctionnelles dans la région : 10
- Montant total des cotisations en caisse en 2024 : 1 563 480 DJF
- Nombre d'adhérentes aux caisses de santé : 525
- Montant dépensé en soins de santé : 875 230 DJF
- Nombre de femmes bénéficiaires des dépenses en soins de santé : 148
- Types et postes de dépenses : soins primaires (19%), accouchements (4%), funérailles (3%), visites prénatales (25%), évacuation de malades (26%), visite prénatales (25%)
- Nombre de caisses de micro-crédit fonctionnelles : 9
- Nombre de femmes bénéficiaires de microcrédits : 67
- Principales activités créées : Boutiques, production agricole, élevage, transformations agroalimentaires.



➤ Région d'Ali Sabieh

- Nombre de mutuelles : 10
- Types d'activités : Sensibilisation sur le planning familial, formation des leaders et agents communautaires sur le planning familial, la santé de la reproduction, création de caisses de



santé autogérées et caisses de micro-crédit, soutien en santé maternelle et planning familial à travers les caisses de santé, octroi de microcrédits aux femmes et aux jeunes filles pour améliorer les moyens aux services de santé, création concertation avec les services techniques déconcentrés de la région :

- 100% des mutuelles communautaires ont développé des capacités en gestion des activités sociales visant l'égalité du genre
- 70% des mutuelles communautaires mettent en œuvre des paquets d'activités en planning familial et SRP
- 60% des mutuelles communautaires administrent des caisses de santé autogérées

- 80% des mutuelles communautaires administrent des caisses de micro-crédit autogérées
- Informations, sensibilisation et formations en planning familial : 43 sessions
- Formations des agents communautaires endogènes : 33
- Formation des membres des associations locales d'appui : 22
- Impact informations, sensibilisation et formations en planning familial : 866 femmes
- Sensibilisation du large public de la région à travers les tables rondes diffusées par la Radiodiffusion Télévision de Djibouti (RTD)
- Mesures des principales sources de sensibilisation des femmes sur les pratiques modernes du planning familial : MFF (27%)
- Nombre de caisses de santé fonctionnelles dans la région : 10
- Montant total des cotisations en caisse de santé : 1 568 020 DJF
- Nombre d'adhérentes aux caisses de santé : 419
- Montants dépensés en soins de santé : 427 000 DJF
- Nombre de femmes bénéficiaires des dépenses en soins de santé : 123
- Types et postes de dépenses : soins primaires (41%), accouchements (6%), funérailles (9%), visites prénatales (42%), césarienne (1%)
- Nombre de Caisses de micro-crédit fonctionnelles : 9
- Nombre de femmes bénéficiaires de micro-crédits : 52
- Principales activités créées : Boutiques, production agricole, élevage, transformations agroalimentaires.



➤ Région de Tadjourah

- Nombre de mutuelles : 12
- Types d'activités : sensibilisation sur le planning familial, formation des leaders et agents communautaires sur le planning familial, la santé de la reproduction, création de caisses de santé autogérées et caisses de micro-crédit, soutien en santé maternelle et planning familial à travers les caisses de santé, octroi de microcrédits aux femmes et aux jeunes filles pour améliorer les moyens aux services de santé, création concertation avec les services techniques déconcentrés de la région :
 - 83% des mutuelles communautaires ont développé des capacités en gestion des activités sociales visant l'égalité du genre
 - 75% des mutuelles communautaires mettent en œuvre des paquets d'activités en planning familial et SRP
 - 83% des mutuelles communautaires administrent des caisses de santé autogérées

- 83% des mutuelles communautaires administrent des caisses de micro-crédit autogérées
- Informations, sensibilisation et formations en planning familial : 39 sessions
- Formations des agents communautaires endogènes : 36
- Formation des membres des associations locales d'appui : 22
- Impact informations, sensibilisation et formations en planning familial : 1 126 femmes
- Sensibilisation du large public de la région à travers les tables rondes diffusées par la Radiodiffusion Télévision de Djibouti (RTD)
- Mesures des principales sources de sensibilisation des femmes sur les pratiques modernes du planning familial : MFF (28%)
- Nombre de caisses de santé fonctionnelles dans la région : 11
- Montant total des cotisations en caisse de santé : 1 513 050 DJF
- Nombre d'adhésions aux caisses de santé : 341
- Montants dépensés en soins de santé : 872 000 DJF
- Nombre de femmes bénéficiaires des dépenses en soins de santé : 168
- Types et postes de dépenses : soins primaires (65%), accouchements (7%), funérailles (2%), visites prénatales (24%), aide sociale (2%)
- Nombre de caisses de micro-crédit fonctionnelles : 10
- Nombre de femmes bénéficiaires de microcrédits : 48
- Montant total des microcrédits octroyés par les caisses autogérées : 1 728 200 DJF
- Principales activités créées : Boutiques, production agricole, élevage, transformation agroalimentaire.



➤ Région d'Obock

- Nombre de mutuelles : 11
- Types d'activités : sensibilisation sur le planning familial, formation des leaders et agents communautaires sur le planning familial, la santé de la reproduction, création de caisses de santé autogérées et caisses de micro-crédit, soutien en santé maternelle et planning familial à travers les caisses de santé, octroi de micro-crédits aux femmes et aux jeunes filles pour améliorer les moyens aux services de santé, création concertation avec les services techniques déconcentrés de la région :
 - 91% des mutuelles communautaires ont développé des capacités en gestion des activités sociales visant l'égalité du genre
 - 100% des mutuelles communautaires mettent en œuvre des paquets d'activités en planning familial et SRP

- *73% des mutuelles communautaires administrent des caisses de santé autogérées*
- *73% des mutuelles communautaires administrent des caisses de micro-crédits autogérées*
- Informations, sensibilisation et formations planning familial : 31 sessions
- Formations des agents communautaires endogènes : 33
- Formation des membres des associations locales d'appui : 22
- Impact informations, sensibilisation et formations planning familial : 1246 femmes
- Sensibilisation du large public de la région à travers les tables rondes diffusées par la Radiodiffusion Télévision de Djibouti (RTD)
- Mesures des principales sources de sensibilisation des femmes sur les pratiques modernes du planning familial : MFF : 28%
- Nombre de Caisses de santé fonctionnelle dans la région : 10
- Nombre d'adhésion aux caisses de santé : 282
- Montant total des cotisations en caisses de santé : 1236860 DJF
- Nombre de femmes bénéficiaires des dépenses en soins de santé : 87
- Montant dépensé en soins de santé : 641500 DJF
- Types et postes de dépenses : soins primaires (31%), accouchements (8%), visites prénatales (61%).
- Nombre de Caisses de micro-crédit fonctionnel : 8
- Nombre de femmes bénéficiaires de microcrédits : 43
- Montant total du microcrédits par les caisses autogérées : 1810000 DJF
- Principales activités créées : Boutiques, production agricole, élevage, transformation agroalimentaire.

iii. Le renforcement de l'observatoire genre

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre et avec l'appui technique du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et le financement de l'Union européenne, le Ministère de la Femme et de la Famille a enregistré des avancées significatives en matière de renforcement de l'Observatoire Genre. Ces efforts visent avant tout à doter le pays d'un dispositif efficace pour produire, analyser et diffuser des données sensibles au genre, condition indispensable pour orienter les politiques publiques vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

À cet effet, plusieurs actions structurantes ont été entreprises. Un premier jalon important a été l'organisation d'un atelier de neuf jours réunissant les points focaux genre des différents ministères ainsi que les représentantes de l'Union Nationale des Femmes Djiboutiennes. Cette formation, animée par une experte internationale, a permis de consolider les compétences des participantes et participants en matière de planification stratégique sensible au genre, de collecte et d'analyse de données désagrégées, mais aussi de suivi-évaluation. Cet investissement dans le renforcement des capacités contribue à améliorer la qualité et la fiabilité des informations mises à la disposition de l'Observatoire Genre.

Dans cette même dynamique, le Ministère, avec le concours du FNUAP et le soutien financier de l'Union européenne, a initié la création du Groupe des Partenaires pour la Promotion du Genre (GPPG). Cette plateforme de concertation nationale réunit les institutions publiques, les agences onusiennes, la société civile et d'autres acteurs clés, afin de coordonner les actions, partager les bonnes pratiques et mutualiser les efforts pour promouvoir l'égalité et combattre toutes les formes de violences basées sur le genre.

Par ailleurs, l'Observatoire a organisé plusieurs ateliers de restitution d'études détaillant les disparités entre hommes et femmes dans des domaines cruciaux tels que l'accès au crédit ou la représentation des femmes dans la fonction publique sur la période 2000–2018. Ces études constituent une base de données actualisée et solide, permettant de mieux cibler les interventions et d'orienter les priorités pour une intégration plus systématique de la dimension genre dans les politiques sectorielles.

Une autre avancée majeure réside dans la mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre les violences basées sur le genre. Cet espace collaboratif regroupe l'ensemble des acteurs étatiques, judiciaires, de sécurité et de la société civile, avec pour objectif d'assurer une prise en charge holistique et coordonnée des victimes, d'améliorer le système de référencement et de renforcer les actions de prévention et de sensibilisation au niveau communautaire.

Dans le cadre du projet FEMFI, financé par l'Union européenne et mis en œuvre avec le soutien technique du FNUAP et d'autres agences partenaires, des actions concrètes ont également été entreprises pour renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes filles. À ce titre, plus de quatre cents bénéficiaires ont pu suivre des formations professionnelles variées, notamment dans la couture, la coiffure, l'informatique, la cuisine ou encore le bâtiment, leur permettant ainsi de disposer de compétences utiles pour leur insertion socio-économique.

Enfin, toutes ces initiatives s'articulent autour de la mise en œuvre effective du plan opérationnel de la nouvelle Politique Nationale Genre 2023–2030, grâce à l'appui financier de l'Union européenne. Cette dynamique témoigne d'une volonté commune du Gouvernement, du FNUAP, des partenaires techniques et financiers ainsi que de la société civile de consolider durablement l'Observatoire Genre pour qu'il joue pleinement son rôle de levier de changement et de vigie en faveur de l'égalité, de la protection et de l'autonomisation des femmes et des filles à Djibouti.

iv. Réhabilitation des centres et renforcement des institutions locales

Le projet FEMFI a apporté un appui déterminant à l'amélioration des infrastructures d'accueil dédiées à l'autonomisation des femmes dans les régions de l'intérieur. Il a permis la réhabilitation complète et l'équipement de quatre centres situés à Ali-Sabieh, Dikhil, Obock et Tadjourah, ainsi que la construction d'un nouveau centre à Arta, actuellement en attente d'inauguration. Ces structures ont été dotées de salles de formation fonctionnelles, d'équipements informatiques, de mobiliers adaptés et, dans certains cas, de pépinières d'activités économiques, offrant aux femmes bénéficiaires un environnement propice à l'apprentissage, à la formation professionnelle et à l'expérimentation entrepreneuriale.

La salle informatique du CASAF à Djibouti-ville a également été entièrement rénovée et équipée de 15 postes de travail. Elle a accueilli des formations en alphabétisation digitale, contribuant ainsi à renforcer l'inclusion numérique des femmes en milieu urbain et périurbain.

Sur le plan institutionnel, le projet a permis le déploiement de 14 agents régionaux dans les Bureaux Régionaux Genre (BRG) sous tutelle du MFF. Ces agents ont assuré des fonctions

essentielles : coordination des activités, accompagnement individualisé des bénéficiaires, animation des centres, identification des opportunités locales et articulation avec les autorités régionales et les partenaires techniques. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec les responsables des centres, consolidant ainsi la présence du ministère dans les territoires et facilitant le déploiement des actions d'autonomisation au plus près des communautés.

Ces investissements ont permis d'accroître significativement la fréquentation des centres, d'améliorer la qualité des services rendus aux usagères et de renforcer la reconnaissance institutionnelle de ces espaces comme relais de proximité pour les politiques publiques en faveur de l'égalité de genre.

Dans le cadre de la stratégie de pérennisation des acquis, le projet FEMFI a accordé une attention particulière au renforcement des capacités des gestionnaires des Bureaux Régionaux Genre (BRG). Ces acteurs de terrain, au contact direct des bénéficiaires, ont bénéficié de formations ciblées en planification, gestion et suivi-évaluation de projets, organisées notamment avec l'appui du PNUD. Ces sessions ont permis de clarifier leurs rôles opérationnels, d'améliorer leurs compétences en élaboration de plans d'action locaux, en gestion administrative et budgétaire et en remontée d'informations vers le niveau central.

Les gestionnaires formés se sont montrés plus efficaces dans la coordination des activités régionales, l'appui aux femmes entrepreneures et la collaboration avec les partenaires locaux.

1.3 Enseignements et perspectives

Le projet FEMFI a démontré une réelle capacité à produire des résultats concrets et visibles sur le terrain. Il a permis une reconnaissance accrue des Bureaux Régionaux Genre (BRG) comme relais essentiel des politiques publiques en matière d'égalité de genre et d'autonomisation économique. Par ailleurs, le projet a permis à un grand nombre de femmes, jusque-là exclues du marché du travail, de renforcer leurs compétences, d'accéder à des opportunités économiques diversifiées et de bénéficier d'infrastructures adaptées et modernisées pour leur formation et leur accompagnement.

Les institutions de formation partenaires du projet ont, de manière unanime, souligné plusieurs facteurs déterminants pour la réussite des parcours des apprenantes. Une sélection des candidats empreinte de rigueur, fondée sur la motivation et l'adéquation entre les profils et les formations proposées, a permis d'optimiser les taux de réussite. Le suivi post-formation, structuré et régulier, a grandement facilité l'insertion professionnelle. Par ailleurs, la période de stage a été identifiée comme une phase critique nécessitant un soutien financier minimal, sans lequel de nombreuses jeunes femmes peinent à achever leur parcours d'insertion.

1.4 Conclusion et recommandations

Le FEMFI a initié un cercle vertueux d'autonomisation au bénéfice de milliers de femmes à Djibouti. Il a jeté les bases d'un modèle reproductible, ancré dans les réalités locales et capable de transformer durablement les rapports de genre et les opportunités économiques.

Pour capitaliser sur les succès obtenus et relever les défis persistants, il est essentiel de lancer une deuxième phase du projet FEMFI. Cette nouvelle étape mettra l'accent sur plusieurs piliers stratégiques :

- Le renforcement et la consolidation de l'autonomie des femmes et des jeunes filles à travers l'appropriation des bonnes pratiques modernes du planning familial et de plusieurs indicateurs de la santé de la reproduction.

- Le renforcement des capacités institutionnelles du ministère de la femme et de la famille et des cadres de concertations régionaux qui permet d'assurer de meilleures offres de services et une meilleure gouvernance des méthodes et des interventions en faveur des projets de l'égalité liée au genre et en particulier en faveur des interventions basées sur l'accès aux services de la SRP et planning familial.
- Le renforcement des capacités économiques des femmes visant à leur offrir des moyens substantiels et des revenus facilitant l'accès aux services de santé et du planning familial ;
- La structuration des communautés locales à travers la création et le renforcement des mutuelles communautaires de développement chargées de gérer les activités sociales genres et du suivi des interventions sur la SRP et le planning familial.
- Le renforcement des agents communautaires endogènes permettant d'assurer les conditions de durabilité et de viabilité des actions dans l'après projet.
- Le renforcement des capacités institutionnelles locales : Les Bureaux Régionaux du Genre (BRG) seront ciblés spécifiquement pour accroître leur autonomie et leur efficacité.
- La consolidation des Activités Génératrices de Revenus (AGR) existantes : En parallèle, l'inclusion numérique et financière sera favorisée pour assurer la pérennité et le développement de ces initiatives.
- Le déploiement de financements adaptés : L'accès à des ressources financières appropriées est primordial pour soutenir la croissance et l'innovation.
- L'institutionnalisation de partenariats durables : Des liens solides seront tissés avec les structures de formation, d'insertion professionnelle et de financement afin de créer un écosystème favorable.

L'objectif principal de cette démarche est de transformer les réussites isolées du FEMFI en véritables catalyseurs de changement social capables d'impulser l'édification d'une société plus juste, plus inclusive et plus résiliente.

II. OBJECTIFS DU PROGRAMME ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.1.Objectif général du programme :

Le programme a pour objectif général la réduction de la disparité de genre à travers le soutien à la mise en œuvre des politiques du ministère de la Femme et de la Famille en matière d'intégration du Genre à travers le renforcement des capacités, l'amélioration des conditions d'existence des femmes (sociale et économique) et l'autonomisation. Le programme s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Union Européenne en matière de genre, fait partie du Programme Indicatif National du 11ème FED et contribue à la mise en œuvre de la Politique Nationale du Genre de la République de Djibouti.

2.2.Objectifs spécifiques du programme

L'objectif spécifique du programme est de consolider l'autonomisation des femmes et des filles Djiboutiennes. Pour y parvenir, les produits suivants sont proposés : (1) Mettre en place un programme national d'alphabétisation, des formations et un appui visant l'autonomisation économique des femmes ; (2) Renforcer l'Observatoire du Genre et (3) Disponibiliser 5

bâtiments – un par région – les réhabiliter, les équiper et les doter d'un (1) centre d'autonomisation des femmes chacun ; mettre en place des services de planification familiale de qualité qui soient disponibles et utilisés effectivement par les bénéficiaires.

2.3. Structure organisationnelle et équipe de gestion du projet pour la mise en œuvre de l'action

Conformément aux dispositions du descriptif de l'action, le projet a fonctionné avec une équipe composée d'une coordonnatrice nationale et d'un spécialiste international sous contrat du PNUD. Elle a eu pour mandat de conduire la gestion quotidienne du projet afin de s'assurer qu'il produise les résultats prévus dans le document de projet avec le niveau de qualité requis et en tenant compte des contraintes de temps et de coût. Ces ressources dédiées à 100% au projet ont été basées au sein du MFF auquel ils ont apporté également des aides à la décision en matière de genre et d'autonomisation des femmes. Ils ont assuré également le suivi du projet, puis ont rédigé les rapports d'avancement des activités et du projet.

Ils ont été accompagnés par d'autres ressources humaines du PNUD que sont la Chargée de Programme, le Chargé de l'administration ; l'associée au programme et le spécialiste des Opérations.

L'UNFPA a également recruté une expertise internationale en juillet 2020. Cette expertise répond aux résultats 1 et 3, pour s'assurer de la planification, de la mise en œuvre des interventions ainsi que de la gestion programmatique du projet et de veiller à l'intégration systématique de la dimension genre dans les politiques publiques, stratégies, programmes et projets. Cette expertise, avec l'appui technique du staff UNFPA, participera au rapportage du projet. L'Expert est basé à l'UNFPA et a aussi la charge du renforcement des capacités du MFF pour assurer la durabilité des résultats du projet ainsi que de l'appui à la coordination du projet.

Composition de l'équipe du Projet

Personnel	Catégorie et grade	Responsabilité, pourcentage d'affectation au projet et localisation
Expertise locale au sein du MFF Genre : Féminin Date de recrutement : 16 /09 /2020	Contrat de Service SB-4 national	100%. Basée au MFF Djibouti pour la mise en œuvre du projet et la coordination des activités sur le terrain, l'experte est intégrée au Secrétariat général. Elle s'assure de coordonner les interventions du projet en collaboration avec les parties prenantes. De plus, elle s'assure de reporter l'état d'avancement pour le suivi du projet dans sa globalité. Elle est la personne ressource qui fait le lien entre les agences UNDP-UNFPA et le MFF et les ONG. Elle renforce également les capacités du MFF dans la mise en œuvre des projets.
Expertise Internationale Genre : Masculin Date de recrutement : 01/07/2020	Consultant International	100%. Basé dans le bureau de UNFPA pour appuyer la gestion programmatique du projet et le rapportage. Il a la charge du renforcement des capacités du MFF et d'appuyer la coordination du projet et la mise en place opérationnelle d'un système de suivi et évaluation au niveau national. Il/elle doit répondre à l'ensemble des résultats du projet (Résultat 1 à 3).
Personnel local UNDP Chargée de Programme Genre : Féminin	Administrateur national NOC	Appui partiel basé au UNDP. Assurer la gestion du Programme, y compris le suivi-évaluation continu de la mise en œuvre du Programme et l'assurance qualité des

Date de recrutement : antérieure au démarrage du projet		livrables et des produits dans les temps impartis (rapportage). Elle travaille en étroite collaboration avec les autres Chargés de Programme des autres Agences des Nations Unies ainsi que ceux du Siège du UNDP. Le poste est resté vacant pendant 9 mois mais l'intérim a été assuré par le chargé du programme environnement et gouvernance.
Spécialiste Technique Genre et autonomisation des femmes Genre : Masculin Date de démarrage : 01/01/2023	Contrat de service International	100%, basé au UNDP pour appuyer la planification des activités du projet et contribuer au développement des capacités du MFF et au transfert de compétence ; apporter des appuis conseils en genre et autonomisation des femmes ; appuyer la coordonnatrice dans la mise en œuvre du projet, ainsi que le suivi évaluation et le rapportage.
Spécialiste Operations (support dans la gestion financière et opérationnelle) Genre : Masculin Date de recrutement : antérieure au démarrage du projet	Fonctionnaire P4	Appui partiel basé au UNDP. Ce Spécialiste supervise toutes les questions administratives du projet, tels que les paiements, achats et recrutements, conformément aux règles et réglementations du UNDP.
Chargé de l'administration Genre : Féminin Date de recrutement : antérieure au démarrage du projet	Administrateur national NOA	Appui partiel basé au UNDP. Cette spécialiste traite toutes les questions administratives du projet, telles que les paiements, achats et recrutements, conformément aux règles et réglementations de l' UNDP.
Programme Finance associate Genre : Féminin Date de recrutement : antérieure au démarrage du projet	Administrateur national NOA	Appui partiel basé au UNDP. Cette spécialiste traite toutes les questions financières du projet, telles que le suivi, rapportage financier et audit, conformément au règlement financier de l' UNDP.

III.RESULTATS DE L'ACTION / CADRE LOGIQUE

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Cibles (et année de référence)	Résultats atteints	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général : incidences	Consolider l'autonomisation des femmes et des filles Djiboutiennes	Taux d'emploi des femmes (ratio femmes actives occupées/femmes 15-64 ans) Taux de couverture du planning familial Taux d'alphabétisation des femmes (15 ans et plus)	12% 2015 42% 2014 39.5% en 2014	20% 2024 68% en 2024 62% en 2024	Le pays n'a pas réalisé l'enquête 72% en 2024 Le pays n'a pas réalisé l'enquête	Enquêtes nationales Rapport d'auto-évaluation assistée dans les 5 régions Rapport du MFF	Le niveau réduit de capital humain des femmes et des filles ciblées par le projet rend difficile leur insertion sur le marché de travail.
Objectif(s) spécifique(s) : résultat(s)	Résultat # 1 Un programme national d'alphabétisation, des formations et un appui visant l'autonomisation économique des femmes sont mis en place.	Nombre des personnes formées sur le module d'alphabétisation les techniques d'activités génératrices ? Nombre de femmes formées à un métier	0 en 2019 0 en 2019	9000 en 2024 (2200/an) 720 en 2024	Sur 11 900 femmes enrôlées au départ en 2020, 8206 ont acquis les connaissances de base en alphabétisation en fin de programme en 2023. En 2024, 137 formées en post alphabétisation digitale Sur 700 enrôlées, 584 filles ont achevé les formations à un métier	Rapports du partenaire (UNFD) Rapports CASAF/MFF,	Le Gouvernement maintient sa volonté de promouvoir le genre comme levier de développement. Il assurera la durabilité du projet par la mise à disposition des allocations budgétaires nécessaires au Ministère de la Femme et de la Famille lorsque ce projet sera terminé. Il appuiera le projet en conférant aux participantes aux formations dispensées dans le cadre du présent projet et en lien avec les Ministères de tutelle, des diplômes reconnus au niveau national. Le MFF

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Cibles (et année de référence)	Résultats atteints	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		Nombre de femmes formées à l'entrepreneuriat Nombre de femmes vulnérables formées comme formatrices en entrepreneuriat Nombre de femmes conseillées et aidées à s'insérer sur le marché du travail	0 en 2019 0 en 2019 0 en 2019	400 en 2024 10 en 2024 480 en 2024	Sur 400 enrôlées, 314 ont achevé les formations soit : 08 jeunes filles parmi les jeunes recrutés pour les centres d'autonomisation ont bénéficié d'une formation sur le guide formation des formateurs à l'entrepreneuriat 47 femmes ont bénéficié d'AGR 50 jeunes filles formées en couture ont reçu des kits de démarrage et exercent ; 40 bénéficiaires formées au CRC ont intégré le marché du travail, 30 jeunes femmes issues du module housekeeping travaillent aujourd'hui de manière occasionnelle ou à temps partiel.	CRC et MENFOP Rapports CASAF/MFF, Rapports d'activité des BRG Rapports CASAF/MFF, CRC et MENFOP	peut également coordonner des synergies importantes et des partenariats stratégiques avec les autres ministères, agences du gouvernement et autorités locales - parties prenantes dans le présent projet - afin d'appuyer les femmes vulnérables bénéficiant du projet à accéder à l'emploi formel et/ou à trouver des débouchés pour vendre leurs produits et services y compris à les exporter. Ceci pourrait s'effectuer avec l'aide du réseau des Points Focaux Genre basés dans les différents ministères, ce qui contribuerait à le renforcer. Le projet vise à intégrer parmi les bénéficiaires des femmes et des filles vulnérables ayant un handicap ; des femmes et des filles migrantes ou déplacées à l'intérieur du pays. Le projet s'évertue par ailleurs à faire appel autant que possible à de femme consultante formatrices, qui pourraient servir de modèle de référence pour les bénéficiaires du projet.

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Cibles (et année de référence)	Résultats atteints	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		Nombre de femmes formées sur le module d’alphabétisation intégrant la planification familiale et la santé reproductive Nombre de mutuelles communautaires supportées par le projet Nombre des formateurs en techniques de communication pour le changement de comportement en planification familiale entraînés Nombre des travailleurs communautaires formés sur une gamme de services en planification familiale incluant la sensibilisation, l’orientation et la référence des bénéficiaires vers les services appropriés	0 en 2019 42 0 0	6000 82 en 2024 25 en 2024 240	8206 84 mutuelles 35 formateurs 245 travailleurs communautaires	Module PF disponible Rapport d’auto-évaluation des mutuelles, des caisses de santé et micro-crédits dans les 5 régions Rapport de travailleurs communautaires et associations locales sur une gamme de services en planification familiale et SR	

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Cibles (et année de référence)	Résultats atteints	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	Résultat #2 : L'observatoire genre est renforcé.	Nombre de séances de sensibilisations sur la planification familiale réalisées Nombre d'émissions radios/télévisions réalisées en langues locales Nombre de femmes ayant reçu une sensibilisation au planning familial, informations sur la santé et sensibilisation sur les droits des femmes et des filles. L'observatoire genre est renforcé par une assistance technique genre Nombre d'études et d'analyses approfondies réalisées Nombre d'activités de communication de l'observatoire à travers l'organisation de conférences annuelles de	0 en 2019 18 2000 Non 2 en 2019 0	120 en 2024 72 en 2024 8000 Oui 10 en 2024 8	229 dans les 5 régions 72 émissions radio et télévision et diffusion de message SMS 8830 femmes Oui avec une expertise en genre 11 études réalisées 8 conférences ont été médiatisées	Liens Facebook du ministère, liens RDT Djibouti Rapport de réalisations des émissions et SMS Evatis Djibouti. Rapports d'activités et rapport d'auto-évaluation assisté en 2023 Le rapport sont disponibles	

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Cibles (et année de référence)	Résultats atteints	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	Résultat # 3 : 5 bâtiments – un par région – sont réhabilités, équipés et dotés de 2 centres d'autonomisation des femmes chacun ; des services de planification familiale de qualité sont disponibles et utilisés par les bénéficiaires.	partage de connaissance et documentation de bonnes pratiques Nombre de centres d'autonomisation des femmes réhabilités, équipés et opérationnels 0 5 0 5 Nombre de centres d'autonomisation des femmes créés et équipés	0 0	5 5	04 centres d'autonomisation sont réhabilités ; équipés et opérationnels (Obock, Dikhil, Ali Sabieh et Tadjourah). 01 : la salle informatique du CASAF est restaurée et équipée 1 centre d'autonomisation des femmes entièrement construit à Arta Existence de 50 paquets d'activités de services conduites en planning familial et SRP dans les 5 régions en raison d'un paquet par mutuelle communautaires Le site d'Ali Sabieh est couvert par le financement de l'ADDS.	PV de démarrage des travaux Rapports de réception des travaux Rapports de réception des travaux Rapports de réception des travaux	

IV. ACTIVITES MENEES AU COURS DE LA PERIODE

Activités Annexe I	Partie responsable	Réalisation	Commentaire/Justification																																													
1.1 Conduite de séances d’alphabétisation fonctionnelle	UNDP	Réalisée	L’appui du FEMFI au Programme National d’Alphabétisation (PNA) a duré 3 ans : 2020-2021 ; 2021-2022 ; et 2022-2023. Le PNA se caractérise à la fois par un constat globalement positif sans toutefois être à l’abri des difficultés souvent liées à la fréquentation et au taux d’achèvement du cursus d’alphabétisation étalé sur 3 ans. En effet, si les inscriptions sont très satisfaisantes chaque année, il n’en demeure pas moins que la fluctuation des effectifs est tout aussi importante que les inscriptions ! Les déperditions et les réapparitions se suivent et ont pour conséquence une fréquentation chancelante. Toutefois les disparitions définitives des inscrits sont plus nombreuses à l’issue d’une année de fréquentation, au terme de laquelle l’on peut toutefois considérer la personne comme ayant acquis l’essentiel : les connaissances de base du « lire, écrire et compter ». Ainsi, au terme de la troisième année d’appui du FEMFI et 4eme année du programme, la situation globale se présentait comme suit : <table><tr><th></th><th>Ayant acquis les connaissances de base et ont achevé le programme</th><th>les n'ont pas achevé le programme</th><th>n'ont pas acquis les connaissances des bases</th><th>Total</th></tr><tr><td>Djibouti-ville</td><td>360</td><td>1 202</td><td>875</td><td>2 437</td></tr><tr><td>Balbala</td><td>326</td><td>1 310</td><td>822</td><td>2 458</td></tr><tr><td>Arta</td><td>110</td><td>399</td><td>231</td><td>740</td></tr><tr><td>Dikhil</td><td>396</td><td>1 255</td><td>656</td><td>2 307</td></tr><tr><td>Ali-Sabieh</td><td>335</td><td>998</td><td>347</td><td>1 680</td></tr><tr><td>Tadjourah</td><td>250</td><td>767</td><td>524</td><td>1 541</td></tr><tr><td>Obock</td><td>161</td><td>337</td><td>256</td><td>754</td></tr><tr><td>Total</td><td>1 938</td><td>6 268</td><td>3 711</td><td>11 917</td></tr></table> Ce sont en définitive 8206 apprenantes qui ont acquis les connaissances de base, bien que parmi elles, 6268 n’ont pas pu achever le programme. Parmi les inscrites au programme, 3711 ont abandonné avant d’avoir le minimum d’acquis pédagogiques. Cela met en évidence la problématique du taux de fréquentation qui fait toujours l’objet de réflexions accrues au sein du MFF et de l’UNFD, et qui sera adressée avec attention dans la nouvelle stratégie nationale d’alphabétisation en cours d’élaboration. Poursuivant cette dynamique, 137 femmes ont bénéficié en 2024 de formations en post-alphabétisation digitale, intégrant à la fois un perfectionnement en français et une initiation aux outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint), ainsi qu’à la rédaction professionnelle. Cette montée en compétences a été complétée par des actions		Ayant acquis les connaissances de base et ont achevé le programme	les n'ont pas achevé le programme	n'ont pas acquis les connaissances des bases	Total	Djibouti-ville	360	1 202	875	2 437	Balbala	326	1 310	822	2 458	Arta	110	399	231	740	Dikhil	396	1 255	656	2 307	Ali-Sabieh	335	998	347	1 680	Tadjourah	250	767	524	1 541	Obock	161	337	256	754	Total	1 938	6 268	3 711	11 917
	Ayant acquis les connaissances de base et ont achevé le programme	les n'ont pas achevé le programme	n'ont pas acquis les connaissances des bases	Total																																												
Djibouti-ville	360	1 202	875	2 437																																												
Balbala	326	1 310	822	2 458																																												
Arta	110	399	231	740																																												
Dikhil	396	1 255	656	2 307																																												
Ali-Sabieh	335	998	347	1 680																																												
Tadjourah	250	767	524	1 541																																												
Obock	161	337	256	754																																												
Total	1 938	6 268	3 711	11 917																																												

			concrètes d'inclusion financière : ouverture de comptes CEPEC et de portefeuilles digitaux pour toutes les bénéficiaires, et subventions pour 25 d'entre elles afin de lancer ou renforcer des activités génératrices de revenus (AGR).																																																																																																			
1.2 Organisation des séances spécifiques axée sur la planification familiale, la santé reproductive les droits humains et l'autonomisation de la femme dans le contexte du programme d'alphabétisation fonctionnelle	UNFPA	Réalisé	Les modules de formation sur la planification familiale et la santé de la reproduction ont été validés, en concertation entre MFF et la formation de formateurs a été assurée auprès des agents communautaires déjà alphabétisés 																																																																																																			
1.3 Réalisation de trois types de formations : des formations professionnelles ; des formations à l'entrepreneuriat d'un programme de formation de formatrices en entrepreneuriat	UNDP	Réalisée	Faisant suite aux recommandations de l'étude sur les besoins en formation professionnelle, un plan de formation a été élaboré à l'effet d'atteindre à terme les cibles de planifiées. Globalement, le programme affiche un taux de réalisation de 81%, ce qui témoigne d'une mise en œuvre significative malgré certaines disparités. Ce bilan montre une dynamique encourageante, avec des réussites notables mais aussi des secteurs qui mériteraient un accompagnement renforcé. Les formations proposées, notamment en coiffure, cuisine et couture, bien que qualifiées parfois de trop générales, génériques et traditionnelles, sont jugées pertinentes car elles permettent aux bénéficiaires de s'insérer socialement tout en générant des revenus, souvent depuis leur domicile. Cependant, plusieurs obstacles ont été relevés : des contraintes sociales empêchant certaines jeunes femmes de suivre ou de finaliser leur formation, et l'absence d'un dispositif de soutien psychologique adapté. Le CASAF recommande ainsi de mettre en place une cellule d'écoute et d'orientation, de diversifier les formations vers des domaines comme l'artisanat (poterie, vannerie, cuir) ou l'audiovisuel, d'allonger la durée des formations pour consolider les acquis, et de renforcer son équipe par le recrutement d'un conseiller chargé du suivi et de l'insertion professionnelle. <table><tr><th rowspan="2">Secteur de Formation</th><th colspan="3">Programmées</th><th colspan="3">Réalisées</th><th colspan="3">Taux réalisation</th></tr><tr><th>Dji bo uti</th><th>Ré gio ns</th><th>Tot al</th><th>Dji bo uti</th><th>Ré gio ns</th><th>Tot al</th><th>Dji bo uti</th><th>Ré gio ns</th><th>Tot al</th></tr><tr><td>Couture</td><td>75</td><td>60</td><td>135</td><td>35</td><td>60</td><td>95</td><td>47</td><td>10</td><td>70</td></tr><tr><td>Coiffure</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>92</td><td></td><td>92</td></tr><tr><td>Cuisine</td><td>75</td><td></td><td>75</td><td>69</td><td></td><td>69</td><td>%</td><td></td><td>%</td></tr><tr><td></td><td>15</td><td></td><td>15</td><td>74</td><td></td><td>74</td><td>49</td><td></td><td>49</td></tr><tr><td></td><td>0</td><td></td><td>0</td><td></td><td></td><td></td><td>%</td><td></td><td>%</td></tr><tr><td>Entrepreneuriat</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>77</td><td></td><td>77</td></tr><tr><td></td><td>41</td><td></td><td>41</td><td>31</td><td></td><td>31</td><td>%</td><td></td><td>%</td></tr><tr><td></td><td>0</td><td></td><td>0</td><td>4</td><td></td><td>4</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Secteur de Formation	Programmées			Réalisées			Taux réalisation			Dji bo uti	Ré gio ns	Tot al	Dji bo uti	Ré gio ns	Tot al	Dji bo uti	Ré gio ns	Tot al	Couture	75	60	135	35	60	95	47	10	70	Coiffure							92		92	Cuisine	75		75	69		69	%		%		15		15	74		74	49		49		0		0				%		%	Entrepreneuriat							77		77		41		41	31		31	%		%		0		0	4		4			
Secteur de Formation	Programmées				Réalisées			Taux réalisation																																																																																														
	Dji bo uti	Ré gio ns	Tot al	Dji bo uti	Ré gio ns	Tot al	Dji bo uti	Ré gio ns	Tot al																																																																																													
Couture	75	60	135	35	60	95	47	10	70																																																																																													
Coiffure							92		92																																																																																													
Cuisine	75		75	69		69	%		%																																																																																													
	15		15	74		74	49		49																																																																																													
	0		0				%		%																																																																																													
Entrepreneuriat							77		77																																																																																													
	41		41	31		31	%		%																																																																																													
	0		0	4		4																																																																																																

			<table><tr><td>Logistique</td><td>40</td><td>40</td><td>40</td><td>40</td><td>10</td><td>10</td></tr><tr><td>Permis de conduire</td><td>50</td><td>50</td><td>50</td><td>50</td><td>10</td><td>10</td></tr><tr><td>TIC</td><td>10</td><td>10</td><td>13</td><td>13</td><td>0%</td><td>0%</td></tr><tr><td></td><td>0</td><td>0</td><td>7</td><td>7</td><td>0%</td><td>0%</td></tr><tr><td>Transformation de produits</td><td>15</td><td>15</td><td>30</td><td>-</td><td>13</td><td>13</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>7%</td><td>7%</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>0%</td><td>0%</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>0%</td><td>0%</td></tr><tr><td>Métiers du bâtiment</td><td>15</td><td>60</td><td>75</td><td>15</td><td>59</td><td>74</td></tr><tr><td>Hôtellerie</td><td>30</td><td>15</td><td>45</td><td>30</td><td>15</td><td>45</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>96</td><td>15</td><td>11</td><td>76</td><td>13</td><td>89</td></tr><tr><td></td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>4</td><td>4</td><td>8</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>%</td><td>%</td></tr></table> Les fins de formation ont été marquées par des cérémonies de remise d'attestations, qui ont constitué des sources de visibilité du projet.	Logistique	40	40	40	40	10	10	Permis de conduire	50	50	50	50	10	10	TIC	10	10	13	13	0%	0%		0	0	7	7	0%	0%	Transformation de produits	15	15	30	-	13	13						7%	7%						0%	0%						0%	0%	Métiers du bâtiment	15	60	75	15	59	74	Hôtellerie	30	15	45	30	15	45				1				TOTAL	96	15	11	76	13	89		0	0	0	4	4	8						%	%
Logistique	40	40	40	40	10	10																																																																																															
Permis de conduire	50	50	50	50	10	10																																																																																															
TIC	10	10	13	13	0%	0%																																																																																															
	0	0	7	7	0%	0%																																																																																															
Transformation de produits	15	15	30	-	13	13																																																																																															
					7%	7%																																																																																															
					0%	0%																																																																																															
					0%	0%																																																																																															
Métiers du bâtiment	15	60	75	15	59	74																																																																																															
Hôtellerie	30	15	45	30	15	45																																																																																															
			1																																																																																																		
TOTAL	96	15	11	76	13	89																																																																																															
	0	0	0	4	4	8																																																																																															
					%	%																																																																																															
1.4Réalisation d'évaluations de besoins en formation professionnelle et à l'entrepreneuriat des bénéficiaires du projet en adéquation avec le marché	UNDP	Réalisée	L'étude sur l'évaluation des besoins en formation professionnelle a été restituée et validée lors d'un atelier organisé le 28 septembre 2021 au CASAF. Ont participé à cet atelier l'ensemble des partenaires impliqués à savoir les cadres et responsables du MFF MENFOP, CLE, Chambre de commerce, AFD. (CF Rapport 2021).																																																																																																		
1.5 Soutien post formation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat des bénéficiaires (PNUD)	UNDP	Réalisée	Le projet a pris en charge un montant équivalent au salaire à mi-temps de 7 conseillers, de mai 2021 à DEC 2023 parmi lesquels 6 autres ont poursuivi jusqu'au MAI 2024(Cf : Lettre d'accord entre le UNDP et le MFF). Ces conseillers ont appuyé et encadré les jeunes filles et femmes membres des mutuelles communautaires mais également de jeunes filles à la recherche d'emploi ou celles souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat.																																																																																																		
1.6 Réalisation d'études du marché concernant l'autonomisation économique des femmes vulnérables : accès à l'emploi de qualité et viabilité des AGR Faire une étude d'évaluation sur les opportunités du marché de l'emploi visant les 3 secteurs ciblés	UNDP	Réalisée	L'étude a été réalisée en 2021, et a mis en évidence les points suivants : En se basant sur le plan de développement régional qui met en exergue les atouts et les avantages comparatif de chaque région l'étude a déterminé les filières économiques offrant des débouchés réels et les AGR les plus prometteuses de chaque région. Dans le cadre de cette étude, des ateliers consultatifs avec la participation des responsables communautaires, des femmes entrepreneures, les responsables des conseils régionaux, les notables ont été organisés à travers tout le pays. Ces ateliers consultatifs ont permis de collecter les idées de projet des participant																																																																																																		
1.7 Le développement des chaines de valeurs	UNDP	Réalisée	Dans le cadre de sa stratégie d'autonomisation économique des femmes, le FEMFI a apporté un appui structurant et récurrent à l'organisation des Journées de la Femme Rurale (JFR). Ces événements sont progressivement devenus, entre 2021 et 2024, un rendez-vous annuel incontournable pour la valorisation des savoir-faire féminins dans les régions de l'intérieur. Chaque édition a permis aux femmes rurales, y compris les femmes réfugiées et celles en situation de handicap, de présenter, promouvoir et commercialiser leurs produits dans un cadre structuré, propice à la visibilité et aux échanges économiques.																																																																																																		

			L'édition de 2023, organisée du 15 au 21 octobre au BAWADI MALL à Djibouti-ville, a notamment marqué une étape importante avec la tenue d'une semaine commerciale dédiée aux coopératives féminines. Elle a réuni 35 femmes issues de sept coopératives artisanales et agro-pastorales, représentant l'ensemble des régions. Les participantes y ont mis en avant leurs valeurs patrimoniales et culturelles, en exposant des produits artisanaux (textiles, vannerie, poterie, objets traditionnels) ainsi que des denrées agricoles et d'élevage (légumes, lait, fromage, produits transformés). Chaque région participante a pu enregistrer un chiffre d'affaires moyen de 100 000 FDJ, illustrant l'impact direct de l'événement sur les revenus des exposantes. L'année suivante, en 2024, 35 femmes représentant cinq coopératives artisanales et agroalimentaires ont de nouveau pris part à ces foires. Plusieurs d'entre elles ont déclaré avoir doublé leur chiffre d'affaires annuel grâce à ces ventes et aux liens commerciaux durables noués avec des clients institutionnels et privés. L'événement a également permis de renforcer les chaînes de valeur dans les secteurs de l'artisanat et de l'agro-pastoralisme, en créant des débouchés réels et en stimulant la production locale. Le soutien apporté par le FEMFI dans ce cadre a joué un rôle clé dans la structuration des filières économiques féminines régionales, tout en renforçant les capacités des bénéficiaires en matière de gestion, promotion et présentation commerciale. Au-delà de l'impact économique, les JFR ont aussi agi comme des catalyseurs de reconnaissance sociale pour des femmes souvent marginalisées dans les circuits traditionnels. Elles ont permis de repositionner leur savoir-faire dans une dynamique économique formelle, tout en contribuant à la valorisation de l'identité culturelle locale. En soutenant ces initiatives, le FEMFI a démontré l'efficacité d'une approche conjuguant économie solidaire, inclusion sociale et patrimoine culturel, et posé les bases d'un modèle reproductible de développement local inclusif.
1.8 Recrutement et prise en charge des salaires des formateurs /instructeurs et des honoraires de consultants ad-hoc	UNDP	Réalisée	Ces instructeurs appuient et renforcent les capacités des responsables des centres d'automatisations dans les régions (BRG), chargés de coordonner avec le MFF les autorités locales et les autres partenaires l'identification des opportunités d'emplois. Le BRG coordonne avec le Ministère du travail/ANEFIP le soutien pour l'accès des femmes aux contrats aidés et aux aides à l'emploi. Ils sont 07 (1 par région + 2 au CASAF). En 2024, l'effectif du personnel d'appui au BGR est réduit de moitié passant de 13 à 7 en effet l'année 2024 étant une année d'extension le MFF a souhaité garder uniquement les comptables Sur la période 2023, cela représente 47 bénéficiaires d'AGR et 250 bénéficiaires de conseil. En plus, 42 mutuelles ont été suivies, et 110 familles adhérentes ont été efficacement encadrées et conseillées

			<i>Sources de référence : Rapport d'activité des BR</i>
1.9 Extension du nombre des mutuelles et mobilisation pour le développement communautaire à travers le renforcement des capacités en gestion communautaire	UNFPA	Réalisée	Au total 84 mutuelles communautaires existent dont 44 nouvellement créées depuis le début du projet. 5935 femmes impactées 1617 femmes adhérentes dans les caisses de santé pour 50 caisses ; 1261 femmes bénéficiaires directes des soutiens des caisses de santé pour 50 caisses, 258 femmes bénéficiaires de micro-crédits par 50 caisses de micro crédits. Dans les chefs-lieux de régions et dans les localités de l'intérieur du pays, l'accent est mis sur le renforcement des capacités des membres dans la sensibilisation sur le planning familial, la santé de la reproduction, la lutte contre les VBG et les MGF. Les membres se sont approprié des caisses de santé communautaires et des caisses de micro-crédits qu'elles ont créées avec l'appui accompagnement du MFF et de l'UNFPA. En plus de cela, elles sont suivies par les cadres de concertations régionaux mis en place avec les directions régionales des ministères techniques dans chaque région. Afin de renforcer d'avantages les capacités d'autonomisation, 11 associations locales d'appui sont chargées d'assurer des sensibilisations continues auprès de leurs membres dans les localités éloignées de région. Les membres de ces 11 associations locales ont bénéficié de formation de formateur en technique de sensibilisation sur La santé de la reproduction, le planning familial et la lutte contre les VBG et le MGF. Sources : rapport d'identification et de formation des associations d'appuis en SRP, Planning familial, lutte contre les VBG et le MGF par les agents de santé régionaux) Forum des mutuelles communautaires de développement : Vers un développement communautaire plus inclusif et durable en mai 2024 – Le Forum des mutuelles communautaires de développement, réuni sous le haut patronage de son excellence le Premier Ministre, M. Abdoukader Kamil Mohamed, et organisé par le ministère de la femme et de la famille en collaboration avec l'UNFPA et le soutien de l'Union Européenne. Plus de 250 participants, représentant des institutions gouvernementales, les mutuelles communautaires de développement, des organisations de la société civile et des partenaires internationaux, se sont réunis pour discuter des défis et des opportunités du développement communautaire à Djibouti. Les participants au forum ont élaboré une déclaration dans laquelle ils ont souligné la nécessité de renforcer le rôle des mutuelles communautaires dans le développement communautaire. Ils ont également appelé à la mise en place auprès du ministère de la femme et de la famille d'une plateforme des mutuelles communautaires de développement

1.10 Augmentation de l'accès à la protection, aux services sociaux et au développement des potentialités locales à travers l'accès aux activités génératrices de revenus	UNFPA	Réalisée	Le suivi a continué à être assuré auprès des femmes bénéficiaires des microcrédits et des conseils sur la gestion ont pu être dispensés par les bureaux régionaux genres (BRG) <i>(l'octroi des prêts a été opérationnalisé et 258 femmes sont bénéficiaires de microcrédits dans les 5 régions. Les principales activités financées sont le petit commerce, l'élevage et la culture maraîchère).</i>  Femme bénéficiaire (région d'Obock)
2.1. Collecte, analyse et production des données dans le cadre d'un annuaire statistique sur le genre	UNFPA	Réalisée	Les deux activités de formation 2.1.1 et 2.1.2 ont été réalisées dans le cadre de l'activité 2.2.2 : Formation sur le guide de renforcement des capacités institutionnelles aux points focaux genre (PFG) en termes de « Renforcement des capacités institutionnelles des points focaux genre dans le domaine de la planification sensible à la dimension genre ». Cette formation a couvert l'organisation de 3 ateliers thématiques vu qu'ils sont étroitement liés au processus de la planification stratégique sensible à la dimension genre sur la base dudit guide. L'objectif général est de rendre visible la contribution des femmes et reconnaître leur potentiel dans la dynamique du développement multidimensionnel du Pays et permettre aux parties prenantes de contrôler l'efficacité des politiques, stratégies, programmes, projets et des plans d'action mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre les inégalités de genre et la promotion des femmes. Mais aussi de permettre à l'OG de renforcer la base de données dédiée aux indicateurs sensibles à la dimension genre dans les domaines d'intérêt cités La formation consacrée aux 3 ateliers s'est déroulée en présentiel du 12 au 22 décembre 2022 comme suit : Atelier 1 : Formation sur la planification sensible à la dimension genre Atelier 2 : Formation sur les domaines thématiques d'analyse genre et support de collecte de données/Indicateurs sensibles au genre Atelier 3 : Formation sur les techniques de plaidoyer sur la dissémination des données et la prise des décisions

			
2.2. Assistance dans le cadre de l'élaboration des plans d'action sectoriels de genre dans les ministères partenaires	UNFPA	Réalisée	Cette activité a été menée en présentiel pour la conduite et la réalisation de la formation sur le renforcement des capacités institutionnelles des PFG en planification sensible à la dimension genre qui a été couverte en même temps que les activités précédentes citées ci-dessus. L'assistance technique internationale a appuyé l'observatoire genre sur la formulation du plan d'action 2023 mais aussi l'élaboration des plans d'action sectoriels en renforçant les capacités institutionnelles sur la planification stratégique sensible à la dimension genre y compris le cycle du projet, les indicateurs genre et les outils de plaidoyer sensible au genre et de réflexion sur l'intégration du genre au cours de l'élaboration des plans d'actions sectoriels avec les autres départements travaillant en collaboration avec l'observatoire du genre. Renforcement des capacités institutionnelles 2024-2025 Projet de décret portant révision du décret de création et d'organisation de l'Observatoire du Genre. Il s'agit d'alléger la structure et d'introduire la thématique des VBG dans les missions et l'organisation de l'OG. Projet de décret portant statut des points focaux genre et définissant leurs attributions. Elaboration d'un projet portant mise en place d'une plateforme numérisée de documentation au sein de l'OG
2.3 Appui aux activités de communication de l'observatoire à travers l'organisation de conférences annuelles de partage de connaissance et documentation de bonnes pratiques	UNFPA	Réalisé	Visite d'échange avec l'Observatoire genre du Rwanda également pour redynamiser et développer le partenariat entre l'Observatoire Genre de Djibouti et l'Observatoire Genre du Rwanda tel qu'établi dans le cadre de la Convention liant ces deux observatoires depuis 2018. Les objectifs de ladite convention sont : la diffusion des informations/données sur le Genre ; le renforcement des capacités des acteurs/actrices intervenant dans le domaine Genre ; le partage des études et des recherches en matière du Genre ; et la mise en place des relations bilatérales. Dans ce cadre, les engagements respectifs dévolus à chacun de ces OG sont : OG Djibouti : La facilitation du transfert des compétences ; le partage des expériences dans le domaine du Genre ; le soutien et l'encouragement des études et de concertation relative à l'Observation et l'analyse de la situation du Genre. OG Rwanda : La collaboration pour le renforcement du mécanisme en charge du Genre ; l'échange des données/informations relatives au Genre ; le partage des outils Genre et des meilleures pratiques ; la contribution à la réalisation des études et des recherches dans le domaine Genre ; le soutien à l'élaboration des indicateurs spécifiques au Genre ; l'appui à la réalisation des études générales et comparatives, des enquêtes et expertises pour les données et informations se rapportant au Genre ; l'organisation d'un voyage d'études pour bénéficier de l'expérience Rwandaise.

2.4 Réalisation et production d'études/enquêtes thématiques pour une meilleure gestion de la connaissance et promouvoir le plaidoyer sur les droits et l'autonomisation des femmes	UNFPA	Réalisée	Les trois études suivantes ont été réalisées et validées en 2023 : 1.Etude diagnostique sur l'accès des femmes dans l'administration publique : l'objectif de cette étude vise à faire un état des lieux sur la situation et l'évolution tendancielle de l'accès de la femme Djiboutienne dans le contexte de l'administration publique (AP), aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif. 2.Etude sur la situation du divorce à Djibouti et vulgarisation de résultats : l'objectif de l'étude vise à établir une analyse basée sur des données qualitatives et quantitatives probantes sur la situation et l'évolution du divorce à Djibouti, ses causes, ses conséquences et son impact sur la famille en général et sur les trajectoires des femmes en particulier. 3.Etude évaluative sur le système de quota au niveau national : l'objectif de cette étude est d'apporter un éclairage sur le suivi et de la mise en œuvre de la Loi N° 219/AN/18/7ème instituant le système de quotas dans les fonctions électives et dans l'administration de l'Etat. Au total 11 études sont réalisées : Etude sur l'évolution de la situation de la femme à Djibouti 2000-2018 Etude sur la représentation de la femme au sein de la Fonction Publique Elaboration du Profil Genre de Djibouti (PGD) 3 éditions des Annuaire statistiques genre Etude sur la représentativité des femmes et accès aux sphères de prise de décision dans la fonction publique Etude sur la situation actuelle de l'accès des femmes aux crédits à Djibouti Etude sur la situation socio-économique des femmes immigrantes résidentes dans la ville de Djibouti Etude sur le divorce Etude évaluative du suivi du Décret d'application de la Loi N°219/AN/18/7ème sur le quota
3.1 Réhabilitation et équipement de 5 bâtiments pour créer des « centres d'autonomisation des femmes ».	UNDP	Réalisé	L'ensemble des travaux liés aux centres d'autonomisation des femmes prévus dans les régions de Dikhil, Tadjourah, Ali-Sabieh et Obock ont été pleinement achevés. Les centres de Dikhil, Tadjourah et Ali-Sabieh, dont les travaux s'étaient techniquement terminés dès 2023, ont fait l'objet de réceptions définitives conformément aux termes contractuels. Ces réceptions ont été organisées sous forme de missions conjointes entre les équipes du MFF, du PNUD et des autorités locales. Dans la région d'Obock, où le MFF ne disposait initialement d'aucun bâtiment propre, un nouveau site a été attribué en collaboration avec l'administration

			déconcentrée. Une fois le titre de propriété établi, le PNUD a procédé au lancement de l'appel d'offres ayant abouti à la sélection d'une entreprise. Les travaux ont démarré en décembre 2022 et se sont achevés avec succès à la fin du premier semestre 2023, permettant ainsi la livraison d'un centre pleinement fonctionnel. En complément des infrastructures, les quatre centres réhabilités ainsi que le CASAF à Djibouti-ville ont été entièrement équipés en mobiliers de bureau et en matériels informatiques, conformément aux dispositions prévues dans le plan de mise en œuvre. Ces équipements incluent notamment des postes informatiques complets, utilisés pour les formations en alphabétisation digitale, en bureautique, et en appui à l'entrepreneuriat (CF liste des équipements en annexe). Ainsi, les quatre centres régionaux ainsi que les installations du CASAF sont pleinement opérationnels, et constituent désormais des espaces structurants d'appui à l'autonomisation économique et sociale des femmes, inscrits dans la dynamique institutionnelle du MFF et soutenus par les BRG. Le bâtiment abritant le centre d'autonomisation d'Arta qui était la propriété de l'UNFD n'a pas nécessité de travaux de réhabilitation. La construction d'un nouveau centre a été menée à terme dans le cadre du FEMFI, et est prêt à être inauguré.  Bureau régional genre d'Obock
3.2 Création ex-nihilo et équipement de 2 centres d'autonomisation des femmes d'entreprises par centre.	UNDP	Réalisé	La mise en œuvre des Centre d'autonomisation des femmes prévues par le projet FEMFI s'est heurtée, dans un premier temps, à d'importants obstacles liés à l'accès au foncier. Ce n'est qu'à partir de février 2023, à la suite d'un plaidoyer intensif mené par le MFF, que les sites ont pu être identifiés de manière définitive et que les premiers documents fonciers ont commencé à être délivrés. Compte tenu des contraintes de calendrier, des plans architecturaux disponibles, des enveloppes budgétaires mobilisables, et après plusieurs concertations entre les parties prenantes, le choix a été fait de concentrer l'investissement du FEMFI sur deux sites prioritaires : Arta et Obock. Le PNUD a alors mandaté un bureau d'études pour produire les devis quantitatifs estimatifs nécessaires à la préparation des dossiers d'appel d'offres, accompagnés

			d'une étude d'impact environnementale et sociale, conformément aux exigences en la matière. Par ailleurs, les propositions financières reçues à l'issue de l'appel d'offres ont dépassé les prévisions, rendant impossible la construction simultanée des centres d'Arta et d'Obock. Après analyse conjointe avec les parties prenantes, le choix stratégique a été fait de concentrer l'investissement sur Arta, jugé plus avancé dans le processus administratif et plus stratégique pour la continuité des actions du MFF. La construction du bâtiment a été achevée et réceptionnée en mars 2025, et est en attente d'inauguration  L'ensemble des équipements et matériels acquis pour le fonctionnement des BRG sera formellement transféré au MFF par des actes officiels à l'issue du comité de pilotage final. Il en sera de même pour les infrastructures, notamment le Centre d'autonomisation des femmes d'Arta.
3.3 Octroi d'un fonds annuel de démarrage d'activité aux femmes entrepreneures dans chaque centre d'autonomisation des femmes des cinq régions et le CASAF, à Balbala, pour la zone périurbaine de Djibouti-ville	UNDP	Réalisé	Afin de renforcer l'autonomisation des femmes et filles, le projet a octroyé un fond de démarrage 150 000 FDJ à 47 jeunes entrepreneures issues des régions de Arta, Ali Sabieh, Dkhil, Tadjourah et Obock, et ayant suivi la formation à l'entrepreneuriat. Pour renforcer leurs inclusions financières, ces jeunes femmes et filles ont bénéficié de l'ouverture de porte monnaies électronique (D-Money), ainsi que de compte dans les CPEC locales.  L'accompagnement initial des bénéficiaires d'AGR, assuré par des conseillers en insertion recrutés via le projet FEMFI, a été unanimement salué pour son efficacité.

			Sur les 47 bénéficiaires rencontrées en fin de projet, 38 ont maintenu leurs activités. Celles-ci attribuent leur résilience à un ensemble de facteurs : soutien familial, accès à des financements complémentaires et, pour certaines, une expérience préalable dans le secteur économique concerné. À l'inverse, les abandons s'expliquent par des défis structurels : capital initial insuffisant, charges d'exploitation élevées (notamment liées au coût de l'électricité), clients insolubles, concurrence locale accrue et absence d'un accompagnement post-créeation formalisé. Parmi les bénéficiaires actives, plusieurs ont obtenu des résultats significatifs. Certaines ont pu sortir de la précarité ou assurer leur autonomie financière, réduisant leur dépendance à l'égard de leur famille. D'autres ont renforcé leur résilience en diversifiant leurs activités selon les saisons. Enfin, des stratégies informelles, telles que l'octroi de crédits ciblés à des clientes fiables, ont permis à certaines de stabiliser leurs ventes malgré un environnement économique difficile. Ces dynamiques mettent en lumière l'importance d'un encadrement technique continu et adapté, ainsi que la nécessité de modèles économiques flexibles, capables de s'adapter aux contraintes locales et aux aléas du marché. Témoignages marquants : • « <i>J'ai persévéré dans mon activité parce que je n'avais pas d'autres options</i> » (bénéficiaire, région d'Obock). • « <i>Avoir une activité change le regard de la communauté sur toi</i> » (bénéficiaire, Tadjourah). (Photo : jeune entrepreneure d'Alisabieh)
3.4 Élaboration d'un plan d'action opérationnel de la stratégie de planification familiale comprenant un plan de communication	UNFPA	Réalisé	Développement d'une stratégie opérationnelle de sensibilisation en planning familial afin de concevoir et mettre en œuvre une stratégie adaptée aux zones rurales pour lever les barrières psycho-sociales, religieuses et normatives freinant l'adoption des méthodes contraceptives modernes. Cette stratégie vise à renforcer la demande et l'acceptation des services de planification familiale par une communication ciblée, impliquant les leaders religieux, communautaires et les médias locaux.
3.5 Formations des formateurs en techniques de communication pour le changement de comportement en planification familiale.	UNFPA	Réalisée	Une formation des formateurs a été réalisée. C'est à cet effet que les agents formateurs assurent le relais en participant activement aux activités de sensibilisation auprès des communautés . Au total 25 agents formateurs sont actifs dans les 5 régions du pays.
3.6 Formation des travailleurs communautaires sur une gamme de services en planification familiale incluant la sensibilisation, l'orientation et la référence des bénéficiaires vers les services appropriés.	UNFPA	Réalisé	En 2025, 110 membres issus de 11 associations locales dans les 5 régions de l'intérieur du pays ont bénéficié de formation en santé de la reproduction, en planning familial, la lutte contre les VBG et les MGF et s'engagent dans l'appui accompagnement des communautés en matière de sensibilisation. Chaque association dispose d'un protocole d'accord avec l'UNFPA qui définit sa mission sur le terrain à l'horizon décembre 2025.

3.7 Concevoir et réaliser des spectacles de rue itinérants sur la planification familiale pour les populations de la périphérie de Djibouti-ville et des 5 régions de l'intérieur	UNFPA	Réalisé	Le sketch théâtral sur le planning familial a été réalisé, filmé et diffusé à la RTD en 2024. En 2025 des diffusions itinérantes ont été réalisées dans les 52 localités des mutuelles communautaires. Chaque séance a été accompagnée de débats avec les bénéficiaires autour des avantages et des inconvénients sur les pratiques du planning familial et les naissances non contrôlées. Des leçons ont été tirées à chaque niveau par les communautés.
3.8 Conception, réalisation et diffusion d'émissions radios/télévisions sur la promotion de la planification familiale, de la santé reproductive et des droits des femmes et des filles en langues locales	UNFPA	Réalisé	Le Ministère de la femme a établi une convention de partenariat avec la RTD permettant de développer une série d'émission diffusées sur le planning familial. C'est dans ce cadre qu'un créneau a été donné au Ministère de la Femme pour réaliser les émissions. A cet effet, 18 émissions radio et télévision ont été réalisées ainsi qu'une diffusion des messages SMS par Djibouti télécom au plan national en 2023
3.9 Conception, production et diffusion de supports pédagogiques sur la planification familiale y compris en supports et équipements audio-visuels destinés aux services de promotion de la santé	UNFPA	Réalisée	Des supports pédagogiques ont été élaborés et diffusés auprès des associations locales partenaires et des mutuelles communautaires afin de faciliter les activités de sensibilisation dans les régions. Les agents de santé des régions participent à la diffusion et à la mise en œuvre de ses activités de sensibilisation. Également l'UNFPA et le Ministère de la Santé, ont mis en œuvre avec succès un dashboard de planification familiale. Cette initiative marque une avancée majeure vers la modernisation de la gestion des données de planification familiale et permettra une amélioration significative de la collecte, de la qualité et de l'utilisation des informations, facilitant ainsi une prise de décision stratégique plus éclairée et une meilleure orientation des services de planification familiale.
Visibilité du projet	UNFPA	Réalisé	L'ensemble des activités des projets et des résultats sont régulièrement diffusés à travers la RTD, le bulletin interne de l'UNFPA, le facebook du MFF et les autres réseaux médiatiques tel que la presse écrite. Des brochures ont été réalisées et distribuées lors des ateliers de formations, des séminaires et les grandes rencontres techniques avec les partenaires techniques et financiers et les ministères techniques.

V. DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES POUR LES SURMONTER

La mise en œuvre du FEMFI a été marquée par plusieurs défis structurels et contextuels, dont certains ont eu des impacts durables sur le calendrier global.

Tout d'abord, les retards initiaux enregistrés durant les premières années du projet ont continué à impacter les activités prévues les années suivantes. Ces retards sont en grande partie imputables à la crise sanitaire mondiale de la COVID-19, dont les effets se sont prolongés bien après la phase aiguë. En plus d'avoir affecté les mobilisations communautaires et les déplacements en région, la pandémie a engendré des perturbations logistiques, administratives et budgétaires, ralentissant le déroulement de nombreuses activités, notamment celles nécessitant un fort engagement sur le terrain.

Le retard dans le décaissement de la seconde tranche de financement, combiné aux délais d'obtention des titres fonciers ou de mise à disposition effective des terrains destinés aux centres d'autonomisation des femmes, a également freiné l'exécution du projet, particulièrement en ce qui concerne les travaux d'infrastructure. Ces retards ont conduit à décaler certaines activités de formation, initialement alignées sur le calendrier scolaire, compromettant le démarrage synchronisé des sessions dans toutes les régions. En conséquence, la durée de mise en œuvre du projet a été prolongée de 11 mois au travers d'un premier avenant sans coût à la convention initiée en novembre 2023.

Une difficulté majeure a été rencontrée dans la région d'Arta, où le terrain initialement prévu pour la construction du centre d'autonomisation des femmes a été remplacé par un autre site, et ce après la finalisation de la passation de marché. Ce changement, intervenu pour des raisons administratives locales, a nécessité une relocalisation du projet sur un nouveau terrain, dont la topographie escarpée a engendré des besoins importants en travaux de remblayage, non prévus dans les plans initiaux. Afin d'éviter de reprendre l'ensemble de la procédure d'appel d'offres, ce qui aurait compromis le respect des délais contractuels, un réaménagement technique des plans et devis a été mené en concertation entre le MFF, les bureaux d'études, l'entreprise adjudicataire, et porté à la connaissance de la DUE. Ces ajustements ont permis de préserver l'objectif d'achèvement en minimisant le coût additionnel, bien qu'ils exercent une pression supplémentaire sur le calendrier de mise en œuvre.

Par ailleurs, les propositions financières reçues à l'issue de l'appel d'offres ont dépassé les prévisions, rendant impossible la construction simultanée des centres d'Arta et d'Obock. Après analyse conjointe avec les parties prenantes, le choix a été fait de concentrer l'investissement sur Arta, jugé plus avancé dans le processus administratif et plus stratégique pour la continuité des actions du MFF.

Pour tenir compte de ces imprévus tout en respectant les engagements contractuels, un second avenant sans coût a été signé, prolongeant la durée du projet de 59 à 62 mois. Cette rallonge a permis de finaliser les chantiers engagés, de clôturer les formations restantes et de consolider les dispositifs d'insertion.

En parallèle, des mesures correctives ont été mises en œuvre pour contenir les retards et limiter leur impact. Parmi celles-ci : des réunions techniques de suivi rapproché, une mobilisation renforcée des directions régionales du MFF, un plaidoyer actif auprès des autorités locales pour lever les blocages administratifs, ainsi que l'appui des services techniques des ministères sectoriels concernés. Ces efforts concertés ont contribué à restaurer une dynamique d'exécution fluide en fin de parcours.

Matrice de suivi des risques

Risques	Niveau de Probabilité (E-Haut, M-Moyen, F-Faible)	Mesures d'atténuation
Le projet ne dispose pas de fonds nécessaires pour financer des initiatives d'envergure dans l'économie verte.	E	Privilégier les activités de petite envergure liées à l'économie verte, que le projet peut financer et à la fois lancer des activités à plus fort potentiel, pouvant attirer d'autres bailleurs de fonds. Ceci permet d'atteindre une masse critique susceptible d'assurer leur viabilité ainsi

		qu'une source de revenu pérenne pour un grand nombre de femmes vulnérables, tout en contribuant à protéger l'environnement. Les activités concernant le financement des initiatives d'envergure dans l'économie verte démarreront lors de la 3ème année de mise en œuvre du projet. Ce risque n'est donc pas encore apparu.
Le niveau réduit de capital humain des femmes et des filles ciblées par le projet rend difficile leur insertion sur le marché de travail.	E	Assurer un bon niveau de formation adaptée aux besoins des participantes et à la demande sur le marché du travail ; apporter un accompagnement post-formation pour faciliter leur accès à l'emploi tout en sollicitant l'aide du MFF et des autres parties prenantes. Plusieurs types de formation en insertion professionnelle ont été dispensés au profit des femmes et des filles ; et des accompagnements ont été assurés par le MFF à travers son centre d'apprentissage et d'autonomisation (CASAF). Des matériels et équipements d'installation ont été octroyés par le projet pour démarrer leur activité.
Les entrepreneures ne réussissent pas à générer suffisamment de revenus pour couvrir leurs besoins et ceux de leurs familles.	M	L'expérience passée du PNUD a démontré que certaines approches (élaborer des études poussées pour informer la mise en place de chaînes de valeur ; apporter un soutien entrepreneurial ; faciliter la création et le développement de coopératives ; créer des liens avec des fournisseurs et des clients) peuvent assurer le succès commercial des personnes/organisations accompagnées. Les filles entrepreneurs ont été déjà sélectionnées cependant le fonds de démarrage prévu est en cours de paiement à ces dernières en vue du lancement des activités et un programme de suivi et de performance est mis en place.
Les populations cibles manifestent une résistance face au projet.	E	Intégrer parmi les acteurs du programme des personnes/leaders locaux et de la région, respectés et des représentants religieux, des OSC, des coopératives et des réseaux de femmes. Utiliser une politique de communication destinée à expliquer le projet et les bénéfices pour les bénéficiaires et les communautés ; stimuler le dialogue et une approche participative. En vue de lever les différentes contraintes au niveau de l'adhésion de la population le programme travaille en synergie avec les structures déconcentrées des régions et des leaders communautaires des localités de villageoises proche de la population : conseil régional , la direction de l'agriculture et de l'élevage , les préfectures et les sous-préfectures et les personnes de ressources comme les leaders religieux et président des mutuelles et des coopératives .Une rencontre a déjà été en vue de la

		formalisation d'un cadre de concertation dans chaque région
Le Ministère de la Femme et de la famille n'a pas les ressources et les capacités pour soutenir l'action comme cela devrait se faire.	M	Renforcer les capacités du ministère à travers des formations et/ou l'appui d'une assistance technique, surtout en région par la formation du personnel des Bureaux Régionaux de Genre (BRG/MTT). Un renforcement des capacités du MFF est prévu dans le cadre de la composante 1 du FEMFI. Pour renforcer les capacités des bureaux régionaux, un personnel administratif et financier et des conseillères en insertion ont été recrutés ; des formations en gestion et planning familial ainsi que des formations des formateurs à l'Entrepreneuriat ont été dispensées.
Manque de compétence des associations locales pour mener à bien les actions conformément au cadre logique proposé par le projet.	M	Renforcer les capacités des membres des associations par des formations et une assistance technique adaptées aux besoins. Mettre à profit les connaissances et les outils acquis par les partenaires d'exécution, comme la base de données nationale des associations que le PNUD est en train d'élaborer dans le cadre d'un projet en cours ; ou l'approche du PNUD de faciliter la création/développement de coopératives regroupant des associations. En vue d'améliorer le niveau de compétence des coopératives et des mutuelles de développement communautaires, plusieurs formations ont été dispensées : formations relatives à l'identification des paquets d'activité, formations en technique de production agricole et élevages, formations en techniques de gestion des projets communautaires selon l'approche genre.
Les AGR nées grâce au projet et les emplois ne sont pas pérennes.	M	Utiliser des techniques susceptibles de pérenniser les AGR qui ont fait leurs preuves dans d'autres projets d'appui à l'entrepreneuriat des femmes vulnérables du PNUD, comme : l'approche de la chaîne des valeurs, la formation de formatrices locales en entrepreneuriat ; formation ; soutien à l'insertion sur le marché du travail ; mentorat. Profiter des résultats des projets précédents (coopératives existantes ; personnes déjà formées) afin d'assurer la solidité des activités du présent projet (et implicitement la pérennité des projets précédents). Viser l'appropriation de l'action par les bénéficiaires et les parties prenantes et solliciter ces dernières pour aider les bénéficiaires.
Faible disponibilité des femmes pour participer aux activités du projet	M	Ajuster les horaires des activités de façon que les bénéficiaires puissent participer à celles-ci sans mettre en péril leurs autres obligations. Associer les groupes cibles à la planification des activités pendant tout le cycle du projet. Convaincre les bénéficiaires de leur

		propre intérêt à s'impliquer dans les activités du projet, les aider à s'approprier les actions du projet.
Sentiment d'exclusion des hommes	E	Intégrer les hommes/jeunes hommes et garçons dans tout le cycle des activités du projet et communiquer/sensibiliser tous les bénéficiaires sur leur valeur ajoutée dans la réalisation des activités.

VI. COMMUNICATION ET VISIBILITE

En termes de visibilité, la presse nationale, ainsi que les sites web des parties prenantes à la mise en œuvre se sont constamment fait l'écho des activités importantes réalisées dans le cadre du projet.

Des tables rondes sur plusieurs thématiques relatives au planning familial ont été réalisées et diffusées via la télévision nationale et la radio. Les canaux des différents réseaux sociaux ont été utilisés pour améliorer la communication et la visibilité du projet afin d'atteindre le maximum des personnes. Les dépenses pour les activités de communication et de visibilité ont été intégrées et incluses dans les dépenses des activités qui ont été mises en œuvre afin de pouvoir conjuguer les moyens et les ressources nécessaires pour une meilleure mise en œuvre et atteinte des résultats attendus. Le Ministère ainsi que les partenaires ont veillé à la visibilité de l'UE qui est le donateur du projet d'appui à l'autonomisation de la femme et à la protection des droits des femmes et des filles.

Par ailleurs, plusieurs autres événements ont bénéficié de couverture médiatique (par exemple la couverture médiatique des formations, des activités de lancement de microcrédits et de caisses de santé, le renforcement et la consolidation institutionnels avec les services déconcentrés, la pose de première pierre, etc.).

Au cours de la mise en œuvre du projet, tous les bénéficiaires du projet ont été informés que le projet a été réalisé grâce au soutien de l'Union Européenne.

L'ensemble des actifs acquis dans le cadre du projet (équipements et matériels, kits de coiffure, kits de cuisine, etc.) ont été marqués avec le logo de l'Union Européenne.

(CF : articles de presse, liens hypertexte d'articles et vidéos, images des activités, etc.

VII. COORDINATION DU PROJET

La gestion du programme FEMFI repose sur une structure de coordination bien définie, incluant plusieurs niveaux de collaboration et de communication pour garantir une mise en œuvre efficace.

Comité de pilotage : Le Comité de pilotage du projet FEMFI, composé de représentants des principales parties prenantes, se réunit annuellement afin d'assurer la supervision stratégique du programme, d'examiner et approuver les rapports annuels, et de formuler des orientations pour la conduite du projet. Deux sessions officielles ont été tenues en 2022 et 2023, contribuant à renforcer la coordination interinstitutionnelle et la transparence dans la mise en œuvre. Bien qu'elle n'ait pas été formellement constituée en comité, la rencontre de restitution de l'évaluation finale a réuni les membres du comité de pilotage et permis de partager les principaux constats et enseignements du projet. Le comité de clôture formel, quant à lui, sera

convoqué après la soumission de la version provisoire du rapport final, conformément au calendrier établi avec les partenaires.

Équipes de gestion quotidienne : Chaque composante du programme est gérée par des équipes spécifiques qui s'occupent des opérations quotidiennes. Ces équipes veillent à la mise en œuvre effective des activités conformément aux plans établis (CF chapitre 3).

Les équipes de gestion ont utilisé des équipements, principalement informatiques, qui, conformément aux dispositions contractuelles, seront remis à la partie nationale à l'issue du comité de pilotage final (CF liste en annexe).

Rencontres techniques : En vue de suivre l'état d'avancement du projet, les parties prenantes (MFF, UE, PNUD, FNUAP) ont mis en place des rencontres techniques plus fréquentes. Ces réunions, coordonnées par la SG du MFF, ont réuni les experts des organisations partenaires pour suivre de près les progrès du projet, résoudre les problèmes éventuels et assurer le respect des objectifs du programme.

Réunions bilatérales : En parallèle des réunions techniques, des rencontres bilatérales ont lieu entre les principaux acteurs du programme (MFF, UE, PNUD, FNUAP). Ces réunions permettent de discuter de l'état d'avancement du projet, d'aborder des questions spécifiques, d'ajuster les stratégies si nécessaires et de renforcer les partenariats.

Cette structure de coordination a permis une gestion dynamique et réactive, favorisant la prise de décisions rapides face aux défis rencontrés et garantissant une coordination fluide entre les différentes parties prenantes.

Ainsi, tout au long de la mise en œuvre du projet, plusieurs réunions de coordination ont été tenues entre les principaux partenaires du projet, et ont porté sur des enjeux importants tels que l'extension du calendrier de mise en œuvre, la visibilité institutionnelle, les infrastructures à construire et les formations professionnelles à finaliser. Ces échanges ont permis de construire un consensus technique et stratégique sur les ajustements à opérer pour garantir l'atteinte des résultats.

VIII. CONTROLES EFFECTUES ET AUDITS

i. Mission ROM

Du 30 mars au 14 avril 2022, la Délégation de l'UE a diligenté la mission ROM (Result Oriented Monitoring), à l'effet d'apprécier l'adéquation des objectifs du projet aux problèmes, besoins et priorités réels des groupes cibles/bénéficiaires, et la qualité de la conception grâce à laquelle les objectifs seront atteints.

La mission a formulé quelques recommandations, parmi lesquelles il peut être retenu entre autres :

- Améliorer la stratégie de l'intervention en ajustant les effets attendus avec le niveau d'intervention et ressources correspondants ;
- Lancer l'étude de base prévue et nécessaire pour compléter les valeurs de base et cible dans la MCL ;
- Résoudre le problème de désalignement des cadres logiques des trois composantes avec celui du projet pour lequel elles sont censées contribuer ;

- Mobiliser immédiatement, en quantité et en qualité suffisantes, toutes les ressources humaines en particulier un(e) spécialiste international en genre et autonomisation des femmes et un(e) coordinateur(trice) de la composante 1 capable d'être une valeur ajoutée à la coordination efficace entre les trois composantes du projet ;
- Trouver des voies et moyens d'atténuer l'impact du délai entre le déboursement des fonds par l'UE et son entrée dans les comptes des partenaires de mise en œuvre à Djibouti.

ii. Missions de suivi

Tout au long de sa mise en œuvre, le projet FEMFI a été ponctué de missions de suivi régulières visant à apprécier l'état d'avancement des activités, à identifier les éventuels obstacles, et à renforcer l'accompagnement technique sur le terrain. Ces missions ont permis de sécuriser les résultats attendus à différentes étapes critiques du projet et de garantir une coordination étroite entre les parties prenantes.

a) *Prospection et d'identification*

En amont du déploiement opérationnel du projet, des missions de prospection et d'identification ont été menées dans les régions pour préparer et sécuriser la mise en œuvre des principales composantes. Ces missions ont permis d'identifier les sites adéquats pour la construction ou la réhabilitation des centres d'autonomisation des femmes, en concertation avec les autorités locales. Elles ont également facilité l'obtention des titres fonciers nécessaires, levier indispensable pour engager les procédures de passation de marché. Par ailleurs, ces missions ont joué un rôle déterminant dans la sélection des bénéficiaires des formations professionnelles, en s'appuyant sur des critères partagés avec les BRG et les communautés locales, ainsi que dans l'identification des activités génératrices de revenus (AGR) les plus porteuses en fonction des dynamiques économiques locales. Cette phase préparatoire a permis d'ancrer le projet dans les réalités de chaque région, d'assurer la pertinence des appuis, et de renforcer l'adhésion des bénéficiaires dès les premières étapes.

b) *Supervision*

Dans le cadre du pilotage stratégique du projet, des missions de supervision régulières ont été réalisées afin de suivre de près la qualité de la mise en œuvre sur le terrain et de prendre, le cas échéant, les mesures correctrices nécessaires. Ces missions ont notamment concerné le programme national d'alphabétisation, avec des visites dans les classes soutenues par le projet. Elles ont permis d'identifier certaines classes à faible effectif, de comprendre les causes des abandons ou des non-inscriptions, et de se concerter avec le partenaire de mise en œuvre (UNFD) sur les ajustements à apporter, afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés. Des missions de supervision ont également été effectuées pour suivre les activités des mutuelles communautaires, en évaluant leur niveau d'organisation, la pertinence de leurs interventions et leur capacité de gestion. Par ailleurs, les AGR mises en place par les bénéficiaires ont fait l'objet de visites spécifiques, visant à observer leur évolution, à recueillir les retours des porteuses de projet et à évaluer leur viabilité économique. Ces supervisions ont joué un rôle clé dans l'amélioration continue des interventions et le renforcement de l'accompagnement terrain.

c) *Suivi et réception des travaux de construction*

Des missions spécifiques ont été conduites pour le suivi technique des chantiers et la réception des infrastructures dans les régions. Menées conjointement par le MFF, le PNUD, les bureaux d'études et les autorités locales, ces visites ont permis de vérifier la conformité des travaux réalisés, de valider les délais d'exécution et de coordonner les étapes finales de livraison, y compris les vérifications techniques préalables à l'inauguration des centres. Elles ont également permis de documenter les ajustements nécessaires et de garantir la qualité des ouvrages.

d) *Encadrement et conseil aux équipes de terrain*

Parallèlement, des missions d'encadrement et de conseil ont été organisées à l'attention des gestionnaires des Bureaux Régionaux Genre (BRG), des formateurs et des structures partenaires. Ces missions visaient à appuyer les équipes locales dans la gestion des activités, à renforcer leurs capacités organisationnelles et à favoriser une meilleure appropriation des outils de suivi et de gestion. Elles ont aussi permis de soutenir les dynamiques communautaires, d'accompagner les coopératives et de renforcer la coordination interinstitutionnelle au niveau régional.

e) *Mission de collecte de données finales (CF annexe)*

En avril 2025, une mission de collecte de données finales a été conduite dans les cinq régions afin de documenter les réalisations du projet en vue de l'élaboration du rapport final. Cette mission conjointe (Équipe FEMFI et responsables de BRG) a permis d'évaluer, à travers des entretiens, observations et consultations de terrain, l'état des infrastructures, la situation des activités génératrices de revenus (AGR), le fonctionnement des centres d'autonomisation, ainsi que les enseignements tirés de l'expérience du FEMFI. Elle a également permis d'identifier les bonnes pratiques à capitaliser et de formuler des recommandations concrètes en matière de durabilité et de poursuite des actions engagées (CF rapport en annexe).

Il peut en être retenu que le projet FEMFI a produit des résultats significatifs en matière d'autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes filles à Djibouti. Il a permis l'amélioration des infrastructures, l'augmentation de la fréquentation des centres, et le renforcement des capacités des bénéficiaires à travers des actions ciblées en alphabétisation, formation professionnelle, accompagnement entrepreneurial et appui institutionnel.

Toutefois, pour pérenniser ces acquis et répondre aux défis identifiés, une seconde phase du projet s'impose. Celle-ci devra prioritairement :

- Renforcer le soutien aux AGR existantes, via un mentorat de proximité, des mécanismes de financement adaptés à la finance islamique et une diversification des activités pour accroître leur résilience économique.
- Consolider les capacités des BRG, à travers l'allocation de moyens logistiques, de budgets de fonctionnement autonomes et de formations continues, afin qu'ils deviennent des acteurs permanents et efficaces du suivi et de l'accompagnement.
- Renforcer le lien formation-insertion, en prévoyant un appui structuré à la phase de stage, des stratégies d'insertion personnalisées, et la mise en place de pépinières d'activités pour faciliter la transition vers l'emploi ou l'auto-emploi.
- Développer une approche intégrée et durable de la formation, en diversifiant les filières vers des secteurs porteurs (numérique, artisanat, logistique) et en intégrant des compétences transversales et un appui psychosocial adapté aux jeunes filles vulnérables.

- Structurer des partenariats durables, notamment avec les institutions de microfinance, les entreprises locales et les ministères sectoriels, afin d'élargir les débouchés économiques et les ressources disponibles pour les bénéficiaires.
- Assurer la durabilité des infrastructures, en intégrant dès le départ un plan de maintenance préventive avec un budget dédié et des partenariats techniques locaux.

Une future phase centrée sur ces priorités permettrait de transformer les réussites ponctuelles du projet en un modèle reproductible d'autonomisation durable, ancré dans les réalités locales et capable de générer un impact systémique à long terme.

iii. Audit de la cour des comptes de l'UE

En janvier 2023, le projet FEMFI a fait l'objet d'un audit externe conduit par la Cour des comptes de l'Union européenne, couvrant la période 2020–2022. L'exercice a porté principalement sur la vérification de la régularité des dépenses et du respect des procédures de gestion financière prévues dans l'accord de contribution. L'audit a suivi une méthodologie classique combinant l'examen documentaire, l'échantillonnage de transactions financières, et des entretiens avec l'équipe de projet et les parties prenantes concernées. Il convient toutefois de noter que, jusqu'à la finalisation du présent rapport, le projet n'a pas reçu de retour officiel sur les conclusions ou recommandations issues de cette mission, ce qui ne permet pas encore d'en tirer des enseignements consolidés.

iv. Evaluation finale

A l'initiative de la DUE, la mission d'évaluation finale du FEMFI s'est déroulée dans la période de juillet à août 2024. Les conclusions et recommandations suivantes en ont découlé :

- Les approches conceptuelle et stratégique s'avèrent pertinentes par rapport au contexte du pays, aux besoins et aux attentes des groupes bénéficiaires ;
- Par le renforcement des capacités et d'appuis socioéconomiques aux femmes, le programme a répondu à leurs besoins d'opportunités de participation à la vie économique ;
- Le FEMFI appui un cadre favorable à la protection des droits des femmes et des filles victimes de violences basées sur le genre (VBG) ;
- Les mécanismes de suivi se sont davantage concentrés sur les activités et les finances sans accorder une attention suffisante aux effets et changements qualitatifs induits par le Programme ;
- Les bénéficiaires sollicitent la continuité des appuis pour « consolider et capitaliser » les acquis, traiter les composantes perfectibles et en assurer la durabilité ;
- On constate l'absence d'une stratégie différenciée visant l'implication des adolescents et jeunes (filles et garçons), comme groupe cible prioritaire ;
- Il existe des besoins d'élargir les interventions aux zones éloignées pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires ;
- Les activités et les résultats attendus du FEMFI étaient en cohérence avec les objectifs des Plans de Développement Régionaux et les autres interventions de l'UE, notamment en matière de genre et de lutte contre les VBG.

L'évaluation a par ailleurs formulé les recommandations suivantes :

- Renforcement de la gouvernance, la coordination des parties prenantes et du système de suivi pour une action future : Un système de suivi et d'accompagnement opérationnel axé sur une Gestion Axée sur les Résultats (GAR) pour un « suivi de proximité » des processus de mise en œuvre et une analyse des résultats, effets tangibles et potentiel de pérennisation des actions ;
- Renforcement de l'intégration de l'approche basée sur les droits et l'approche d'égalité de genre : Une future action devrait s'orienter davantage sur la complémentarité entre l'approche basée sur les droits humains, l'égalité de genre, le leadership et l'autonomisation sociale, économique et politique des femmes et des jeunes filles ;
- Accorder une priorité majeure aux adolescentes : filles et garçons, identifiant des modalités alternatives d'accompagnement (“démarche de proximité”, ciblage des populations,) ;
- Prioriser des interventions dans des “zones rurales éloignées” et “des localités”, prévoyant : (a) des mesures pour garantir la mise en application du cadre juridique ; (b) une approche de prévention et de protection effective des victimes de VBG (MGF); (c) un “système d'accompagnement » adapté, axé sur une « approche communautaire de proximité » ;
- Renforcer et capitaliser les domaines d'intervention et pratiques qui ont été limités, par une phase d'expérimentation des outils/modèles et de consolidation des acquis et des approches ;
- Envisager l'implication du secteur privé. Institutionnaliser par un texte juridique les Points focaux genre dans les secteurs publics et privés ;
- Assurer/prévoir une période d'exécution et le “montant budgétaire” nécessaires pour optimiser la performance et efficacité du nouveau programme.

IX. STRATEGIE DE SORTIE ET DURABILITE

La stratégie de sortie du projet FEMFI a été conçue dans une optique de consolidation des acquis et de continuité des impacts au-delà de la période de mise en œuvre. Elle repose sur trois leviers principaux : l'appropriation institutionnelle nationale, le transfert de compétences aux structures locales, et l'engagement des autorités publiques pour assurer la pérennisation des résultats.

Afin de garantir une appropriation effective, le projet a été entièrement intégré aux structures du Ministère de la Femme et de la Famille (MFF). Les équipes techniques du FEMFI ont été installées au sein du ministère et ont collaboré de manière étroite avec les directions concernées, notamment la Direction de la Promotion du Genre, l'Observatoire du Genre et le Centre d'Action Sociale pour l'Autonomisation des Femmes (CASAF). Les visites de terrain, les missions de supervision ainsi que les opérations de contrôle et de réception des centres réhabilités ou construits ont été conduites de façon conjointe, renforçant l'alignement entre le projet et les institutions nationales.

Le transfert de compétences a constitué un axe central de la stratégie de pérennisation du projet FEMFI. Le PNUD et le FNUAP ont déployé des actions ciblées de renforcement des capacités, notamment au profit des Bureaux Régionaux Genre (BRG), des coopératives féminines et des mutuelles communautaires. Un accent particulier a été mis sur la montée en compétences des gestionnaires des BRG, véritables relais de terrain, qui ont bénéficié de formations spécifiques en planification, gestion administrative, suivi-évaluation de projets et élaboration de plans

d'action locaux. Ces sessions, conduites avec l'appui technique du PNUD, ont contribué à clarifier leurs rôles opérationnels et à structurer leur contribution dans le pilotage régional des activités du projet.

Parallèlement, les gestionnaires de BRG ont été dotés d'outils de gestion et de monitoring adaptés, leur permettant de planifier, suivre les indicateurs clés, produire des rapports de manière autonome et mieux piloter leurs interventions. Les missions de suivi sur le terrain ont joué un rôle complémentaire, en consolidant les compétences acquises et en assurant un transfert progressif et durable des responsabilités opérationnelles. Grâce à cet appui structuré, les gestionnaires des BRG se sont révélés plus efficaces dans la coordination des actions locales, l'accompagnement des femmes entrepreneures et la collaboration avec les partenaires techniques et institutionnels.

En ce qui concerne les engagements de l'État, plusieurs initiatives structurelles viennent appuyer la durabilité des résultats. Une stratégie nationale d'alphabétisation, élaborée et approuvée, prévoit des mesures incitatives pour stimuler la fréquentation des centres, répondant ainsi à l'un des freins majeurs identifiés en début de projet.

Par ailleurs, l'opérationnalisation des caisses de santé et de microcrédit, gérées par les mutuelles communautaires, constitue un mécanisme autonome de financement et de couverture sociale. Le fait que certaines activités clés, comme les campagnes de sensibilisation sur le planning familial et la santé reproductive, soient désormais portées directement par les communautés témoigne d'une appropriation locale réelle, condition essentielle pour la durabilité des effets induits par le projet.

Enfin, le PNUD et le FNUAP s'engagent à poursuivre leur dialogue stratégique et leur plaidoyer auprès du MFF et du gouvernement djiboutien, en vue de mobiliser des financements nationaux, via le budget de l'État, ainsi que de nouveaux appuis partenaires. L'objectif est de garantir une consolidation structurée des acquis du FEMFI, tout en posant les bases d'une seconde phase potentielle du projet, mieux ancrée, élargie et institutionnalisée.

X. ENSEIGNEMENTS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

10.1 Facteurs de succès et innovations

Le projet FEMFI a mobilisé une série d'approches novatrices et de leviers stratégiques ayant contribué à l'atteinte de résultats solides et durables.

a. Facteurs de succès

Une approche intégrée et progressive : Le projet a mis en place un parcours complet d'autonomisation articulant alphabétisation, formation professionnelle, insertion économique, inclusion financière et appui post-formation. Cette logique de « chaîne de valeur humaine » a permis de consolider les acquis à chaque étape du processus. L'ouverture du Centre d'autonomisation des femmes (CAF) d'Arta s'inscrit dans cette dynamique, en apportant une offre de services de proximité jusque-là concentrée uniquement au CASAF de Djibouti-ville. Désormais, grâce à la réhabilitation ou à la construction de centres régionaux, les femmes des différentes régions ont accès à un dispositif complet près de chez elles. Le modèle du CAF d'Arta illustre cette volonté de déployer, à l'échelle nationale, un réseau de pôles locaux

d'autonomisation destinés à rapprocher les services des bénéficiaires et à renforcer l'équité territoriale.

La déconcentration des actions : Le déploiement de 14 agents régionaux dans les cinq régions et au CASAF a permis un accompagnement de proximité, une animation des centres et une meilleure réactivité face aux défis de terrain. Cette présence locale a renforcé la pertinence des actions et l'adhésion des communautés.

Des partenariats opérationnels solides : Le projet s'est appuyé sur des partenariats structurants avec des institutions clés :

- MENFOP : appui à l'alphabétisation et reconnaissance des parcours éducatifs,
- ANEFIP : identification des filières porteuses, stages et insertion professionnelle,
- CRC (Centre de Ressources et de Compétences) : collaboration pour les formations techniques, notamment en logistique portuaire,
- CASAF : formation et appui à l'entrepreneuriat féminin.

L'investissement dans des espaces dédiés : Le FEMFI a investi dans la réhabilitation de 4 centres d'autonomisation des femmes (Ali-Sabieh, Tadjourah, Dikhil, Obock) et la construction d'un nouveau centre à Arta, conçu comme un espace intégré de formation, d'apprentissage, d'orientation, et de services sociaux. Ces centres ont servi de nœuds stratégiques pour la mise en œuvre déconcentrée des activités du projet.

L'implication active des bénéficiaires : La participation des femmes dans la conception, la gestion et la mise en œuvre des activités a été au cœur de la démarche FEMFI. Qu'il s'agisse de la gouvernance des mutuelles, du choix des formations, ou de l'organisation des Journées de la Femme Rurale, les bénéficiaires ont été actrices du changement.

Un engagement fort pour le changement social : Le projet a intégré une volonté claire de transformation des normes sociales, en orientant notamment des jeunes filles vers des secteurs professionnels traditionnellement masculins : logistique, photovoltaïque, électricité, bâtiment. Ce choix courageux a permis de briser les stéréotypes de genre et d'ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles.

b. Innovations du projet

Modules intégrés : alphabétisation, santé reproductive et droits : En intégrant dans les cours d'alphabétisation des modules sur la santé reproductive, les droits des femmes et la planification familiale, le projet a permis un apprentissage global favorisant l'estime de soi, l'autonomie et le pouvoir d'agir.

Mutuelles communautaires élargies aux services sociaux : Les mutuelles communautaires soutenues ont évolué d'un simple outil d'épargne vers une plateforme multiservices, offrant à la fois un accès à des fonds de secours, des formations en gestion, et un lien avec les services de santé reproductive.

Diversification des débouchés professionnels : Le soutien à l'entrepreneuriat ne s'est pas limité aux filières traditionnelles. Des activités innovantes ont émergé, portées par des femmes dans des domaines à fort potentiel économique et souvent peu explorés tels que l'artisanat et les micro-services.

Médias communautaires et digitalisation : La mobilisation de radios locales et d'émissions télévisées en langues nationales a permis une large diffusion des messages du projet. Le volet

post-alphabétisation digitale a introduit des compétences en bureautique et en communication numérique utiles à l'emploi.

10.2 Enseignements majeurs

Le projet FEMFI a permis d'enclencher des transformations tangibles et mesurables en matière d'autonomisation des femmes et des filles à Djibouti. La réhabilitation des Centres d'Autonomisation des Femmes (CAF), accompagnée d'un équipement en mobilier et en outils informatiques, a considérablement amélioré la qualité de l'accueil, la confidentialité des échanges, la rapidité des transmissions d'informations et la fréquentation de ces centres. Ces résultats illustrent le rôle stratégique des CAF comme vecteurs d'accès aux services, d'inclusion numérique et de reconnaissance institutionnelle locale.

Le programme national d'alphabétisation, renforcé par des modules de post-alphabétisation digitale, a permis à plus de 8 000 femmes d'acquérir des compétences de base en lecture, écriture et calcul. Parallèlement, 137 femmes ont été formées à la bureautique et à la finance numérique, leur permettant de mieux s'insérer dans une économie de plus en plus digitalisée.

Les Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont révélé un fort potentiel de réussite lorsque certaines conditions sont réunies. Les projets portés par des bénéficiaires ayant pu compter sur un appui familial, diversifier leurs activités ou accéder à des financements complémentaires ont démontré une grande résilience et un développement durable. Ces réussites confirment l'importance d'un accompagnement structuré, adapté aux réalités locales et de mécanismes de financement inclusifs.

Les Journées de la Femme Rurale, organisées chaque année, ont permis à de nombreuses coopératives féminines d'exposer leurs produits, de valoriser leurs savoir-faire et de générer des revenus importants. L'édition 2023 a par exemple permis à certaines exposantes de réaliser un chiffre d'affaires moyen de 100 000 FDJ, favorisant le renforcement de leur activité sur le long terme.

Enfin, les résultats les plus prometteurs dans le domaine de la formation professionnelle ont été observés dans les centres ayant mis en place des critères de sélection stricts, fondés sur la motivation et la pertinence du profil des candidats. Combiné à un suivi post-formation de qualité, ce dispositif a permis une insertion professionnelle rapide et efficace.

10.3 Bonnes pratiques identifiées

Plusieurs pratiques exemplaires ont contribué à renforcer l'impact du projet :

- Le maintien du lien post-formation entre les centres et les bénéficiaires, à travers des visites de terrain, un accompagnement individualisé et une coordination active avec les employeurs, a permis de pérenniser les acquis et d'adapter les formations aux réalités du marché.
- La construction de partenariats solides avec des institutions telles que l'ANEFIP, la CEPEC, les ministères sectoriels et les entreprises locales à améliorer la pertinence des offres de formation, faciliter l'obtention de stages et consolider les possibilités d'insertion.
- L'intégration de modules complémentaires dans les cursus de formation, portant sur l'entrepreneuriat, la gestion, le marketing, le numérique et la communication, a renforcé la capacité des bénéficiaires à créer, piloter et promouvoir leurs projets économiques.

- Le soutien psychosocial, bien que peu structuré à ce stade, s'est révélé essentiel. Les centres qui ont mis en place des dispositifs d'écoute, de coaching ou de médiation ont observé une réduction des abandons et un meilleur engagement des participantes.
- La mise à disposition de pépinières d'activités ou d'espaces de travail mutualisés pourrait faciliter la transition entre formation et pratique. Ces environnements semi-protégés, à coûts réduits, devraient pouvoir permettre aux jeunes femmes de tester leurs projets sans les contraintes financières immédiates d'un lancement classique.

10.4 Leçons apprises

L'expérience de mise en œuvre du projet FEMFI a généré des apprentissages majeurs :

- La montée en compétence des Bureaux Régionaux Genre (BRG), grâce aux formations en gestion de projet dispensées par le PNUD, a permis d'internaliser le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires. Ces structures sont devenues des relais crédibles de l'action publique au niveau local.
- La capacité accrue des communautés à s'approprier des projets de réseaux sociaux et de participer activement à la réalisation. C'est le cas des cotisations dans les caisses de santé et de micro crédit au sein des mutuelles communautaires de développement, dans la participation aux actions des sensibilisations par les pairs et à la contribution pour la réalisation des propositions d'ajustements et de recentrage des activités dans certains cas.
- Le projet a pu avoir des effets d'entraînement lié au capacité des mutuelles communautaires de développement à rechercher d'autres partenaires et à collaborer avec les cadres de concertation et les directions régionales des différents ministres techniques et des conseils régionaux.
- On observe un renforcement des chaînes de valeurs liées aux services du planning familial et à la santé de la reproduction en raison de l'alignement des agents de santé régionaux, des associations professionnelles derrière les mutuelle communautaires de développement et les bénéficiaires pour mener à bien les différentes activités. Ceci augure une prise de conscience qui a été propulsé par les actions du projet.
- Les offres de services en faveur des femmes et des jeunes filles en matière de planning familial et d'accès aux soins primaires se sont accrues de part les actions des caisses de santé et de micro crédit de proximité mis en place par les mutuelles communautaires qui sont l'émanation des bénéficiaires eux-mêmes. L'autonomisation se poursuivra grâce aux mécanismes locaux mis en place même dans l'après projet.
- Cependant, les résultats atteints concernent 54 localités et chefs des 5 régions. Ce qui ne constitue pas un paquet suffisant au plan national pour assurer une transformation sociale et économique sur le plan national. Cela implique la nécessité de capitaliser et de reproduire les ces résultats et les expériences acquises dans les autres localités en termes d'extension susceptible à terme de garantir un changement fondamental des comportements dans la durée.
- Toutefois, leur capacité d'action reste entravée par l'absence de moyens logistiques (véhicules) et de budgets de fonctionnement dédiés, ce qui limite leur mobilité et leur présence dans les zones les plus reculées.
- L'offre de microcrédit actuelle, notamment les prêts à intérêt proposés par la CEPEC, est souvent perçue comme incompatible avec les convictions religieuses de nombreux

bénéficiaires. Ce décalage restreint leur accès au financement formel, appelant au développement de produits adaptés à la finance islamique.

- La gestion des équipements dans les CAF souligne la nécessité d'anticiper la maintenance. La mise en place de plans de maintenance préventive, appuyés par des partenariats techniques locaux et des budgets annuels dédiés, renforcerait la durabilité des investissements et la continuité des services.
- La période de stage constitue un moment critique pour l'insertion professionnelle. Faute de soutien financier, elle peut devenir un obstacle plutôt qu'un tremplin. Des bourses ou allocations ciblées sont donc nécessaires pour sécuriser cette phase.
- Enfin, l'autonomisation ne peut reposer uniquement sur des actions ponctuelles. Elle suppose un écosystème cohérent, combinant formation, accompagnement, accès au financement, appui psychosocial, mobilité et gouvernance locale. C'est cette approche intégrée qui permet de transformer des trajectoires individuelles en dynamiques collectives.

10.5 Conclusions et recommandations

Le projet FEMFI a initié un cercle vertueux d'autonomisation des femmes et des filles à Djibouti, en articulant renforcement des capacités, appui aux AGR, développement des infrastructures et mobilisation communautaire. Toutefois, la fragilité des acquis face à des contraintes structurelles justifie pleinement le lancement d'une seconde phase du projet. Aussi, les principales recommandations suivantes sont formulées :

1. Consolider les AGR existantes à travers un accompagnement individualisé, un mentorat ciblé, des financements compatibles avec la finance islamique et des stratégies de diversification.
2. Réviser les modalités de financement, en relançant le dialogue avec la CEPEC et en diversifiant les partenariats avec des institutions de microfinance alternatives, mieux adaptées aux réalités culturelles et économiques.
3. Soutenir la phase d'insertion professionnelle par la création d'un fonds de bourses ou d'allocations pour les stagiaires, réduisant les vulnérabilités économiques.
4. Élargir l'offre de formation vers des métiers porteurs et techniques (numérique, artisanat, énergie, logistique), tout en intégrant des compétences transversales et un soutien psychosocial structuré.
5. Renforcer les BRG en leur dotant de budgets de fonctionnement autonomes, de moyens logistiques adaptés et d'un appui en formation continue. Ils doivent devenir des pôles permanents d'appui local.
6. Mettre en œuvre un plan de maintenance préventive des équipements dès le démarrage de la phase II, avec des partenaires techniques locaux et des ressources budgétaires planifiées.

Investir dans une seconde phase du FEMFI, c'est consolider les bases d'un modèle durable d'autonomisation, enraciné dans les territoires, adapté aux réalités locales, et capable de faire émerger une génération de femmes autonomes, actrices du développement économique et social de leur pays.

XI. Annexes

Annexe 1 : Rapport Financier / exécution financière : Toutes les informations relatives à l'exécution financière ainsi que les détails sont disponibles dans le rapport financier final.

Annexe 2 : Rapports d'activités :

- 2.1 CASAF/MFF pour formations
- 2.2 CRC
- 2.3 MENFOP
- 2.4 Tableau des matériels et équipements acquis
- 2.5 Rapport de la mission de collecte de données finales
- 2.6 Liste des équipements

Annexe 3 : Déclaration de gestion

Annexe 4 : Articles de presse, liens hypertextes d'articles et vidéos, images des activités, etc.

Articles de presse et revues 2024-2025

Date	Titre	Médium / Source	Lien
10 avril 2024	<i>Cérémonie de remise de certificats aux participantes des formations aux métiers portuaires et de la logistique dans le cadre du projet FEMFI</i>	UN / PNUD Djibouti	https://djibouti.un.org/fr/266915-c%C3%A9r%C3%A9monie-de-remise-de-certificats-aux-participantes-des-formations-aux-m%C3%A9tiers-portuaires Les Nations Unies à Djibouti
26 mai 2024	<i>481 Formées dans le cadre du Projet « FEMFI » pour l'autonomisation des femmes et des filles à Djibouti</i>	Délégation de l'UE Djibouti & PNUD / différents médias	https://www.eeas.europa.eu/delegations/djibouti/481-form%C3%A9es-dans-le-cadre-du-projet-%C2%AB-femfi-%C2%BB-pour-l%E2%80%99autonomisation-des-femmes-et-des-filles-%C3%A0_fr SEAE & https://www.lanation.dj/481-jeunes-femmes-formees-dans-le-cadre-du-projet-femfi/ La Nation & AllAfrica allAfrica.fr
11 novembre 2024	<i>Évaluation finale du programme FEMFI</i>	EEAS / Union européenne	https://www.eeas.europa.eu/delegations/djibouti/evaluation-finale-du-programme-femfi_fr SEAE
22 mai 2025	<i>Découvrez les parcours inspirants des femmes bénéficiaires du projet FEMFI à Djibouti</i>	UNDP Djibouti	https://www.undp.org/fr/djibouti/discours/decouvrez-les-parcours-inspirants-des-femmes-beneficiaires-du-projet-femfi-djibouti UNDP
09 juillet 2025	<i>Un nouvel élan pour l'autonomisation économique des femmes : Inauguration du Centre d'Autonomisation des Femmes d'Arta</i>	UN / PNUD Djibouti	https://djibouti.un.org/fr/300063-un-nouvel-%C3%A9lan-pour-l%E2%80%99autonomisation-%C3%A9conomique-des-femmes-inauguration-du-centre-d Les Nations Unies à Djibouti

Liens X (Tweeter) 2024-2025 sur les formations professionnelles et les activités d'autonomisation

PNUD Djibouti — Tweet sur le renforcement d'AGR (2024).

<https://twitter.com/PNUDDjibouti/status/1764532529757893061>. X (formerly Twitter)

PNUD Djibouti — Publication sur formations et chiffres (février 25, 2025).

<https://twitter.com/PNUDDjibouti/status/1894268130135888234>. X (formerly Twitter)

PNUD Djibouti — Tweet sur la pose de la 1ère pierre du centre d'autonomisation d'Arta (2024/2025).

<https://twitter.com/PNUDDjibouti/status/1849000065441890768>. X (formerly Twitter)

PNUD Djibouti — Divers tweets sur formations métiers (2024–2025) (ex. métiers douanes, conduite d'engins).

<https://twitter.com/PNUDDjibouti/status/1764636246385586228>. X (formerly Twitter)

Union européenne — Tweet annonçant 481 formées dans le cadre du projet FEMFI (26 mai 2024).

<https://twitter.com/UEaDjibouti/status/1794724581657411766>. X (formerly Twitter)

Union européenne — Autre tweet lié à la remise de diplômes (mai 2024).

<https://twitter.com/UEaDjibouti/status/1794711713985786031>. X (formerly Twitter)

UE à Djibouti — Tweet sur atelier / restitution de l'évaluation finale du programme FEMFI (2025).

<https://twitter.com/UEaDjibouti/status/1855968702526566911>. X (formerly Twitter)

Djib-Live — Tweet / communiqué sur la cérémonie de remise de diplômes (2024).

<https://twitter.com/LiveDjib/status/1794985902198132827>. X (formerly Twitter)

Liens Facebook 2024-2025 sur les formations professionnelles et les activités d'autonomisation

DjibLive — Publication « 481 formées dans le cadre du projet FEMFI » (26 mai 2024).

<https://www.facebook.com/DjibLive/posts/481-form%C3%A9es-dans-le-cadre-du-projet-femfi-pour-lautonomisation-des-femmes-et-des/843835124441099/>. Facebook

DjibLive — Vidéo / post lié (même événement) — vidéo publiée sur la page.

<https://www.facebook.com/DjibLive/videos/481-form%C3%A9es-dans-le-cadre-du-projet-femfi-pour-lautonomisation-des-femmes-et-des/974559120658652/>. Facebook

PNUD Djibouti — Post Facebook sur la mise en œuvre des activités FEMFI (mai 2024).

<https://www.facebook.com/pnuddedjibouti/posts/851424283678544/>. Facebook

Ministère de la Femme et de la Famille (page officielle) — publications relatant les activités liées au projet FEMFI (2024–2025).

<https://www.facebook.com/100064801025695> (ex. posts et stories citant FEMFI).
[Facebook+1](#)

Agence Djiboutienne d'Information (ADI) — post Facebook reprenant communiqué sur formations / lancement (déc. 2024).

<https://www.facebook.com/photo.php?fbid=1010873894399637&id=100064311060766&set=a.345913754228991> . [Facebook](#)

Page / post de l'Union européenne à Djibouti — annonce et photos (Facebook, mai 2024).

<https://www.facebook.com/UEJibouti/posts/-c%C3%A9%C3%A9bration-de-lautonomisation-des-femmes-djiboutiennes-dimanche-26-mai-2024-dj/768323235486506/> .
[Facebook](#)

Liens des articles sur l'Observatoire dans les médias de masse (la Nation):

1. <https://www.lanation.dj/mff-atelier-de-vulgarisation-des-etudes-de-lobservatoire-sur-le-genre/>
2. <https://www.lanation.dj/mff-atelier-de-validation-de-deux-differentes-etudes-sur-le-genre/>
3. <https://www.lanation.dj/planification-strategique-sensible-a-la-dimension-genre-le-mff-renforce-les-capacites-des-differentes-institutions-de-notre-pays/>
4. <https://www.lanation.dj/formation-sur-la-budgetisation-sensible-au-genre/>
5. <https://www.lanation.dj/mff-atelier-de-planification-strategique-de-la-politique-nationale-genre/>
6. <https://www.lanation.dj/la-nouvelle-politique-nationale-du-genre-2023-2030-un-cadre-de-reference-et-dorientation-pour-laction-du-gouvernement-et-des-partenaires-du-developpement/>
7. <https://www.lanation.dj/mff-presentation-du-rapport-de-validation-des-etudes-sur-le-genre/>
8. <https://www.lanation.dj/lassemblee-nationale-se-penche-sur-la-question-du-renforcement-du-leadership-feminin/>

Liens des articles sur les mutuelles communautaires de développement dans la nation 2020-2021-2022-2023-2024-2025:

1. <https://www.lanation.dj/ali-sabieh-lancement-des-caisses-de-microcredits-des-mutuelles-communautaires-de-developpement/>
2. <https://www.lanation.dj/atelier-de-formation-et-de-sensibilisation-sur-la-creation-des-mutuelles-communautaires-de-developpement-a-dikhil/>
3. <https://www.lanation.dj/les-mutuelles-communautaires-un-vecteur-du-developpement-de-la-societe/>
4. <https://www.lanation.dj/extension-du-programme-des-mutuelles-de-developpement-communautaires-sur-djibouti-ville/>

5. <https://www.lanation.dj/mutuelles-de-developpement-communautaire-le-mff-evalue-les-changements-qualitatifs-dans-les-localites-ciblees/>
6. <https://www.lanation.dj/mise-en-oeuvre-des-activites-du-projet-femfi-creation-de-cadres-de-concertation-et-de-coordination-avec-les-services-deconcentres-des-regions-de-linterieur/>
7. <https://www.lanation.dj/paquet-de-service-integre-mgf-et-planification-familiale-renforcement-des-capacites-des-acteurs-des-structures-deconcentrees-de-ladministration/>
8. <https://www.lanation.dj/autonomisation-des-femmes-et-des-filles-le-ministere-des-femmes-et-de-la-famille-au-four-et-au-moulin/>
9. <https://www.lanation.dj/pour-une-autonomisation-economique-des-femmes/>
10. <https://www.lanation.dj/mutuelle-de-developpement-communautaire-renforcement-des-capacites-techniques-des-membres/>
11. <https://www.lanation.dj/forum-des-mutuelles-communautaires-de-developpement-vers-un-developpement-communautaire-plus-inclusif-et-durable/>
12. <https://www.lanation.dj/visite-a-ali-sabieh-de-la-ministre-de-la-femme-et-de-la-famille-dans-le-cadre-de-la-redynamisation-de-la-concertation-et-de-la-coordination-regionales/>

Article UNFPA:

1. <https://djibouti.unfpa.org/fr/news/la-budg%C3%A9tisation-sensible-au-genre-auc%C5%93ur-des-priorit%C3%A9s-nationales>
2. <https://djibouti.unfpa.org/fr/news/atelier-sur-la-politique-du-bien-%C3%Aatre-familial-un-partenariat-strat%C3%A9gique-pour-les-familles>
3. <https://djibouti.unfpa.org/fr/news/renforcement-de-la-coordination-pour-la-promotion-du-genre-premi%C3%A8re-r%C3%A9union-du-groupe-des>
1. <https://djibouti.unfpa.org/fr/news/les-mutuelles-communautaires-de-d%C3%A9veloppement-en-action-pour-lautonomisation-des-femmes-et-des>

Publication sur Facebook:

1. Atelier sur le Bien être Familial:<https://www.facebook.com/photo/?fbid=1062501122586579&set=pcb.1062503539253004>
2. Atelier sur la budgétisation sensible au genre :<https://www.facebook.com/photo/?fbid=1063279092508782&set=pcb.1063282212508470>
3. <https://www.facebook.com/100064801025695/videos/1637686554291358>
4. <https://www.facebook.com/photo/?fbid=1057827316387293&set=pcb.1057828923053799>
5. <https://www.facebook.com/photo/?fbid=1056986856471339&set=pcb.1056988586471166>
6. <https://www.facebook.com/photo/?fbid=935258201977539&set=pcb.935260121977347>
7. <https://www.facebook.com/photo/?fbid=897869515716408&set=pcb.897870589049634>
8. <https://www.facebook.com/photo?fbid=1023997499806663&set=pcb.1023999803139766>
- 9.

1. Spot d'information sur les résultats atteints par les mutuelles communautaires:
<https://x.com/i/status/1785324618275754215>
2. <https://www.facebook.com/UNFPADjibouti/videos/1202406611286823>

Family Planning project:

https://twitter.com/Unfpa_Djibouti/status/1344189481516199937/photo/1
https://twitter.com/Unfpa_Djibouti/status/1326549532369252357/photo/1
https://twitter.com/Unfpa_Djibouti/status/1306590296445050880/photo/1
https://twitter.com/Unfpa_Djibouti/status/1387678384642220036/photo/3
<https://x.com/i/status/1785324618275754215>
https://x.com/Unfpa_Djibouti/status/1787749146373611910/photo/1
https://x.com/Unfpa_Djibouti/status/1786083263787737113/photo/1

Lien drive contenant toute les informations et documentation de EUB25 :

https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1diwc_6mVQXxJaJKyfVLH2myUm9DHSZnU